doingbusinessin®

ÉDITION 2017

Madagascar

Un hub géostratégique, une opportunité pour le business.



EDBM

en attente

ACCORD-KNITS

KNITWEAR FACTORY MADAGASCAR

FIÈRE DE CONTRIBUER AU SUCCÈS DU FOOTBALL MALGACHE







© COLAS - Jacques Fernandes

sommaire

pages 2 | 3

Editeur : Planet Médias
77 rue du Faubourg Saint Denis
75010 Paris - France
Tél : (+33) 1 80 91 61 94
Fax: (+33) 1 80 91 61 95
contact@doingbusinessin.fr
www.doingbusinessin.fr

Directeur de la publication : Dany LALOUM
Directeur de la rédaction : Caroline ROUSSY
Directeur de la traduction : Linda KOZIEROWSKI
Directeur Technique : Jean-François ORSINI
Direction artistique : Jean-Philippe DOUTAUD
Publicité : Dany LALOUM - Eric LALOUM - André GANCEL

Imprimé en Europe

Economic Development Board of Madagascar (EDBM)
Immeuble EDBM, Avenue Gal Gabriel RAMANANTSOA
Antaninarenina, ANTANANARIVO 101- MADAGASCAR
Tél : (+261) 20 22 670 40 / 681 21
Fax: (+261) 20 22 661 05
edbm@edbm.mg - www.edbm.mg

Directeur Général :
Eric ANDRIAMIHAJA
Directeur de la Communication :
Dominique RANDRIANARIVONY

Contributeurs rédactionnels :
Lisivololona RAZANAJAHOLY :
Directeur des Réformes
et du Développement du Secteur Privé
Johary RAJOSEFA :
Directeur des Services aux Investisseurs
Verohanitra ANDRIAMBOLANORO :
Chargée de Portefeuille Tourisme,
Energie et Infrastructure
Eva RADAVIDRASON :
Chargée de Portefeuille Industrie Légère et TICs
Gildas VOLAHARISON :
Chargé de Portefeuille Agribusiness et Mines

PLANET MÉDIAS

#1- LA CROISSANCE RÉPONSE AU DÉFI DE LA PAUVRETÉ
Présentation Madagascar >>> 8
L'économie au rendez-vous de la croissancer >>> 12
Le Plan National de Développement (PND) :
orientations du gouvernement malgache >>> 14
Le soutien des bailleurs de fonds internationaux :
un gage de confiance >>> 16
3 questions au représentant du FMI >>> 18

#2- L'EDBM : UNE MISSION DE SERVICES
Les 7 bonnes raisons d'investir à Madagascar >>> 24
Le rôle et les missions de l'EDBM >>> 26
Le guichet unique >>> 30

#3- UNE VOLONTÉ D'AMÉLIORÉ LE CLIMAT DES AFFAIRES
Climat des affaires : adoption de réformes structurelles >>> 38
Panorama des secteurs banques et assurances >>> 40

#4- DES OUTILS AU SERVICE DES INVESTISSEURS
Rubrique juridique et fiscale >>> 50

#5- LES SIX SECTEURS PRIORITAIRES
DES AUTORITÉS MALGACHES
Agriculture, élevage, pêche et aquaculture :
un secteur en développement >>> 56
Industrie minière : Madagascar, un riche sous-sol,
une mine d'opportunités >>> 64
Electricité, le choix des énergies renouvelables >>> 72
L'essor des TIC >>> 78
Les infrastructures : levier de croissance
des activités socio-économiques >>> 84
Tourisme : l'île aux trésors >>> 88
Le rebond de l'industrie textile >>> 92

#5- MADAGASCAR PRATIQUE
Premiers pas à Madagascar - Infos pratiques >>> 96

édito



Editorial par
S. E. Hery Rajaonarimampianina
Président de la République de Madagascar.

Dans un contexte économique mondial en pleine mutation, Madagascar a de sérieux atouts à faire prévaloir. Dotée de potentialités économiques exceptionnelles doublée d'une position géographique idéale dans l'Océan Indien, Madagascar est un hub stratégique en devenir. En 2015, le Gouvernement a identifié 6 secteurs à fort potentiel : agri-business, TIC, tourisme, énergies renouvelables, infrastructures et mines. Leur valorisation stimulera la croissance pour un bénéfice durable et inclusif.

Parallèlement, avec l'appui de nos partenaires techniques et financiers, nous mettons en œuvre un programme de réformes structurelles afin de moderniser en profondeur l'environnement des affaires. Différentes lois ont été votées dont celle sur les Partenariats Public-Privé et d'autres sont en cours comme la loi sur les Zones Economiques Spéciales. Ces progrès ont favorisé l'installation de grands groupes dans le pays. L'engouement, enfin, des investisseurs nationaux et étrangers manifesté lors de la Conférence des Bailleurs et Investisseurs organisée en décembre 2016 à Paris est le témoignage d'une confiance confortée et augure de perspectives encourageantes quant à l'avenir économique de Madagascar.

Nos actions visent à ériger Madagascar en nation moderne, prospère et ouverte sur le monde. Cette réussite se fera avec vous, chers investisseurs !

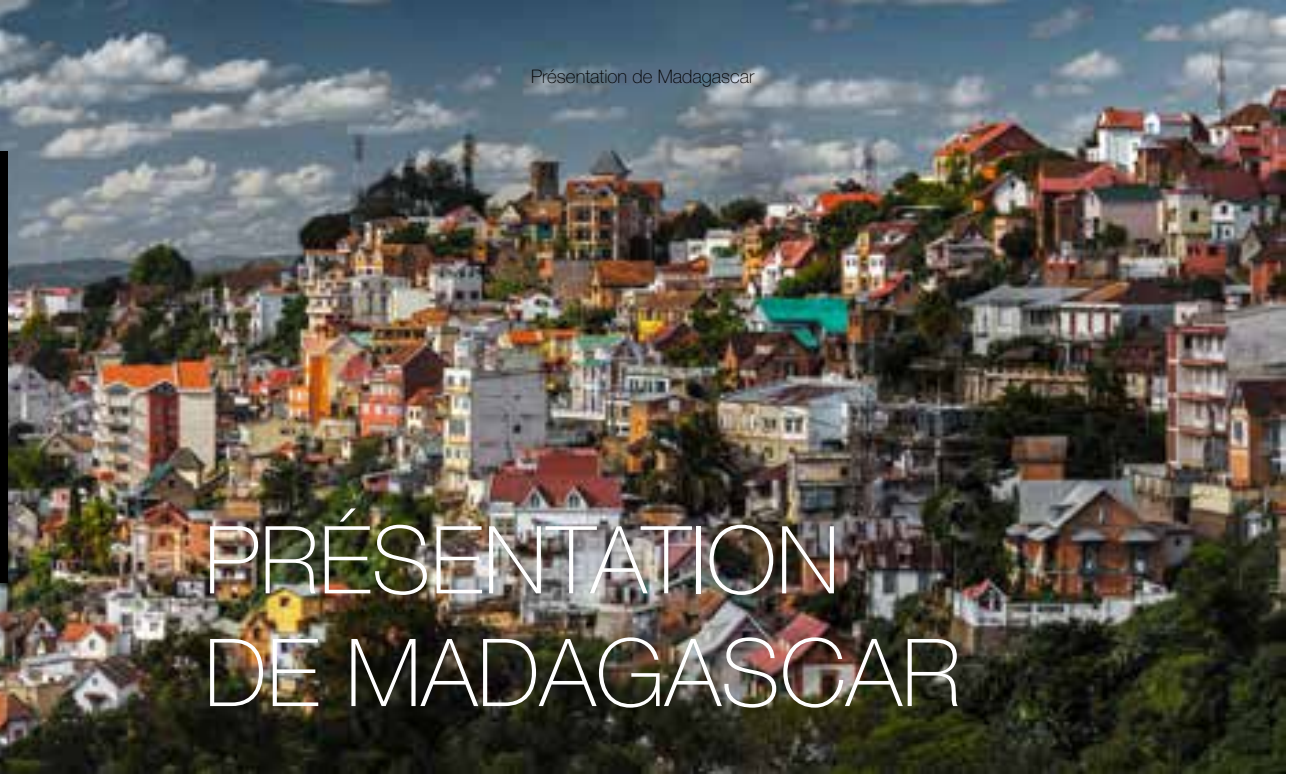
Vos ambitions seront les nôtres, nous sommes prêts à vous accueillir.

D'ores et déjà, nous vous souhaitons Tongasoa!



LA CROISSANCE RÉPONSE AU DÉFI DE LA PAUVRETÉ

- Présentation Madagascar >>> **8**
- L'économie au rendez-vous de la croissancer >>> **12**
- Le Plan National de Développement (PND) : orientations du gouvernement malgache >>> **14**
- Le soutien des bailleurs de fonds internationaux : un gage de confiance >>> **16**
- 3 questions au représentant du FM >>> **18**



PRÉSENTATION DE MADAGASCAR

Ecrin dans l'Océan Indien, Madagascar dispose de sérieux atouts de développement. Toutefois, de nombreux obstacles structurels restent encore à lever, après la crise politique (2009-2013).

Ville d'Antananarivo

MADAGASCAR, UN JOYAU BRUT

Située dans l'Océan Indien avec une surface de quelque 592 000 kilomètres carrés, qui la place au 4e rang des plus grandes îles du monde, Madagascar jouit d'une position de carrefour stratégique entre l'Afrique, l'Asie et le Moyen-Orient. Les nouvelles autorités malgaches, au pouvoir depuis 2014, entendent capitaliser sur cette situation extrêmement favorable aux échanges et séduire de nouveaux investisseurs. Elles sont ainsi engagées dans des chantiers d'extension et/ou de rénovation des infrastructures : réseaux de routes et de pistes, zones portuaires et aéroportuaires afin d'augmenter l'accessibilité des régions à haute valeur ajoutée tout autant que le volume de produits à l'import/export. Au regard de sa situation géostratégique régionale, Madagascar est membre de plusieurs organisations régionales et internationales comme l'Union africaine, le COMESA (Marché commun de l'Afrique orientale et australe), le SADC (Communauté de développement d'Afrique australe) et a signé des partenariats avec la Chine et les BRICS. Sa proximité avec le Mozambique a permis la découverte et l'exploration de filons pétroliers off-shore et on-shore, actuellement en cours d'exploitation.

Le rayonnement de Madagascar a, toutefois, vocation à être international tant pour le tourisme, l'exportation de produits à haute valeur ajoutée et offre de nombreuses possibilités pour les investisseurs locaux ou étrangers. Aussi est-elle engagée dans des partenariats privilégiés avec l'UE et les Etats-Unis et bénéficient d'accès préférentiels à ces marchés.

Sur le plan touristique, Madagascar ne manque pas de charmes pour séduire des publics les plus variés : dans le sens nord-sud, elle est traversée en son centre par une chaîne montagneuse d'une altitude moyenne de 1200 à 1500 mètres. Au nord la région, plutôt volcanique, est dominée par le Tsaratanana qui culmine à 2876 mètres. Au sud, le pays présente des paysages de savanes typiques des climats semi-arides. La Grande Ile, encore appelée île rouge en référence à la latérite qui colore ses plateaux, est bordée de 5 000 kilomètres de littoral dont une bonne partie est constituée de plages de sable fin qui ont fait sa renommée auprès des touristes balnéaires. La diversité de ses reliefs et de ses climats sur une étendue de 1 580 kilomètres et une largeur moyenne de 400 kilomètres ont favorisé le développement d'une biodiversité unique au monde recelant près de 80% d'espèces endémiques. Afin de préserver ce capital environnemental, le gouvernement a mis en place une politique de parcs nationaux en capacité d'accueillir des projets d'écotourisme.

Par-delà les paysages de cartes postales, le sous-sol malgache, fruit d'une géodiversité exceptionnelle, regorge de ressources naturelles. Si l'ilménite et le cobalt sont au cœur des activités extractives actuelles, de nombreux projets pourraient être développés, selon l'Economic Development Board of Madagascar (EDBM) qui promeut l'exploitation : des minéraux industriels et métalliques, des ressources énergétiques, des pierres précieuses et semi-précieuses ainsi que des pierres ornementales.

Les atouts de Madagascar sont également agricoles. Sur les 60 millions ha de superficie que compte la Grande Ile presque la moitié se prête à l'agriculture et 18 millions ha de terres arables demeurent encore disponibles. Cette disponibilité est un sérieux potentiel de développement agricole tandis que certains pays confrontés à une hausse de la démographie combinée avec une diminution des terres arables pourront, demain, être sujets à une situation de dépendance alimentaire.
Grâce à la fertilité de ses terres, l'île a encore pu développer une large gamme d'épices (vanille, clou de girofles) et de produits tropicaux (litchi, café, cacao) largement prisés pour leur qualité « Premium » et qui sont exportés à l'international.



Gare d'Antananarivo

Ventée à l'année par les alizées, bénéficiant d'un taux d'ensoleillement de 2800 heures par an et de 2000 kilomètres de rivières à haut débit, Madagascar possède un grand potentiel dans le secteur des énergies renouvelables. Si le contexte actuel est favorable au développement des énergies propres, leur promotion, à Madagascar, est une nécessité. Dans une perspective gagnant-gagnant, leur exploitation permettrait de préserver l'environnement mais également de répondre aux besoins du marché malgache.

Ayant embrassé la révolution numérique, le pays s'est doté d'un parc de fibre optique performant (backbone) qui crée un environnement favorable au développement des technologies de l'information et de la communication (TIC) et des start-ups. La qualité de sa connexion a, d'ailleurs, d'ores-et-déjà encouragé des entreprises de téléphonie mobile occidentales à y externaliser leurs activités de services.

Données démographiques

Population : **24,24** millions d'habitants*

Densité : **42** habitants/km²**

Croissance démographique : **2,8 %***

Espérance de vie : **65 ans***

Taux d'alphabétisation (total adultes) : **65 %****

Indice de développement humain : **158ème** sur 188 pays**

*estimation de la Banque mondiale, en 2015, en raison de l'absence de recensement depuis 1993
source Banque mondiale (en 2015) *source PNUD (en 2016)

Tant par la diversité de ses paysages, sa biodiversité, ses ressources minières, son potentiel agricole, son ouverture à la modernité, Madagascar ne démérite pas à la qualification de joyau. Celui-ci demeure, toutefois, brut dans la mesure où nombre de ses atouts n'ont pas encore été suffisamment valorisés.

UNE ÎLE SUR LA VOIE DU DÉCOLLAGE ÉCONOMIQUE

Si des facteurs structurels de long terme peuvent expliquer le retard du décollage économique de Madagascar, son exclusion de la communauté internationale de 2009 à 2013 a sérieusement contribué à la dégradation de ses agrégats socio-économiques. Les élections législatives et sénatoriales ainsi que l'élection présidentielle en 2013 de Hery RAJAONARIMAMPIANINA, ont permis une progressive stabilisation du pouvoir politique. Les nouvelles autorités se sont résolument engagées dans la voie de réformes structurelles (transparence et bonne gouvernance) tout en s'investissant dans la promotion d'un plan national de développement durable et inclusif. Ce volontarisme manifeste a entraîné un retour de l'aide internationale et de bailleurs de fonds tels que le FMI et la Banque mondiale. En 2014, les Etats-Unis réintégraient Madagascar dans leur programme African Growth & Opportunity Act (AGOA), qui accorde aux pays admis un accès au marché américain sans droits de douanes. La même année, Madagascar négociait de nouvelles règles régissant la coopération avec l'Union européenne ■

+ d'INFOS :
www.edbm.gov.mg
www.diplomatie.gouv.fr



Mme YANG Xiaorong
Ambassadrice
de la République populaire
de Chine
à Madagascar

Interview

Depuis 45 ans, la coopération amicale et mutuellement avantageuse entre la Chine et Madagascar, dans les domaines politique, économique, sanitaire, éducationnel et culturel, s'est renforcée sans discontinuer.
En 2016, le volume du commerce entre les deux pays a atteint 1.1 milliard de dollars US, la Chine devenant ainsi le premier partenaire commercial de Madagascar.
Afin de faciliter l'exportation des produits malgaches vers la Chine et d'équilibrer la balance commerciale, le gouvernement chinois a décidé d'exempter de droits de douanes 97% des produits malgaches à destination de son marché.
Les investissements chinois ne cessent de croître sur la Grande Ile, ce qui a localement permis la création de 17.000 emplois. Depuis 1972, année de l'officialisation des relations entre les deux pays, la Chine a envoyé pas moins de 21 missions médicales à Madagascar, soit 624 médecins au total. Actuellement, 30 médecins chinois travaillent dans quatre hôpitaux, en l'occurrence, à Anosiala, Ambovombe, Vatomandry et Sambava.
L'enseignement de la langue chinoise dans les Instituts Confucius de l'Université d'Antananarivo et de Toamasina gagne en ampleur. Depuis 2005, la Chine reçoit chaque année des étudiants et/ou professionnels malgaches invités à prendre part à des séminaires et/ou des formations sur des sujets aussi variés que l'Education, la Santé, l'Agriculture, la Protection de l'Environnement, le Commerce ou le Journalisme.

La Chine et Madagascar ont de larges perspectives devant elles pour développer leurs relations bilatérales. Au début de l'année 2017, le ministre chinois des Affaires étrangères, WANG Yi, a effectué une visite d'amitié à Madagascar.
Les deux parties ont alors convenu de construire ensemble la « Ceinture économique de la Route de la Soie » et la « Route de la Soie maritime du 21ème siècle ». L'objectif de ces projets est de renforcer la coopération gagnant-gagnant dans cinq domaines : Agriculture, Pêche, Manufacture, Tourisme et Aviation régionale, tout en consolidant trois piliers que sont : les infrastructures, la mise en valeur des ressources humaines et la facilitation du commerce et des investissements.
L'Ambassade de Chine est également solidaire des difficultés que traverse Madagascar. Après le passage du cyclone Enawo qui a récemment ravagé la Grande Ile et causé de lourdes pertes humaines et matérielles, l'Ambassade de Chine a octroyé aux sinistrés une aide alimentaire d'urgence de 100 mille yuans RMB. L'Ambassade est également engagée dans une action « Ensemble pour aider la population dans le Sud de Madagascar ». Cette initiative vise à soutenir les populations qui, dans le Sud de l'île, pâtissent de la sécheresse en offrant de la nourriture, en creusant des puits et en apportant les premiers secours aux personnes les plus vulnérables, comme les femmes, les enfants et les handicapés.
La Chine accorde une grande importance aux relations sino-malgaches et entend renforcer la coopération avec Madagascar sur la base de l'amitié, de l'égalité, du respect mutuel et d'avantages réciproques ■

Adresse postale - BP 1658, Nanisana
Ambatobe, Antananarivo, Madagascar
Email :ambchinemada@yahoo.com
Tél : 00261 20 2240266



L'ÉCONOMIE AU RENDEZ-VOUS DE LA CROISSANCE

Depuis la grande récession de 2009, la reprise de l'économie mondiale tarde à s'affirmer. En dépit de ce contexte morose, le gouvernement malgache a su prendre des mesures structurelles décisives.

Les premières années du retour à l'ordre constitutionnel ont été marquées par une croissance timorée du PIB avec un taux moyen de 2,6%. Malgré l'ampleur et la complexité des défis à affronter, l'économie malgache se relève progressivement et les perspectives à moyen terme sont encourageantes, selon les analyses convergentes du FMI et de la Banque mondiale. La croissance du PIB a atteint 4,2 % en 2016. L'activité économique a, en effet, été tirée par l'expansion du secteur tertiaire, des activités de travaux publics et la reprise du secteur primaire, aidé par des conditions climatiques favorables et par la hausse du prix de la vanille sur le marché international. La maîtrise de l'inflation et l'amélioration du solde extérieur, grâce à un afflux d'investissements directs plus élevé, ont par ailleurs conforté la stabilité macroéconomique, selon la Banque mondiale. Les prévisions du FMI, ne démentent pas cette embellie, et la tendance haussière devrait se confirmer en 2017 avec un taux de croissance de 4,3% du PIB tandis que l'inflation devrait rester contenue à 7,7%. Une mission intermédiaire du FMI conduite par Marshall Mills, du 9 au 22 mars 2017, à Antananarivo, a conclu que : « Les autorités ont réalisé des progrès importants dans le cadre du programme soutenu par la Facilité Elargie aux Crédits (FEC) » .

La mission de Marshall Mills a, par ailleurs, affirmé que : « Tous les critères de réalisation quantitatifs à fin décembre 2016 ont été respectés, soutenus par une politique monétaire prudente et une amélioration du recouvrement des recettes qui ont dépassé les objectifs. Le gouvernement a également mis en œuvre les mesures prévues pour la plupart des repères structurels du programme, quoiqu'avec des retards pour certains » .

L'économie au rendez-vous de la croissance

« À moyen terme, souligne encore le rapport, les autorités visent à rompre avec le profil historique de faible croissance de Madagascar en augmentant les dépenses prioritaires et en accélérant les réformes structurelles. Les autorités progressent dans le renforcement du cadre juridique et institutionnel pour améliorer la gouvernance et lutter contre la corruption ».

Ces conclusions optimistes de la mission du FMI démontrent l'engagement et la volonté du gouvernement à réformer structurellement et en profondeur le pays suivant les objectifs convenus avec l'institution.

Données économiques

PIB (2016) : **9,74** Mds $*

PIB par habitant (2016) : **391** $*

Croissance (en 2016) : **4,1%** *

Prévision 2017 : **4,5%** *

Chômage en 2017 (au sens du BIT) : **15,6%** **

Inflation (2016) en moyenne annuelle: **6,7%** *

Solde budgétaire (2016) : **-3,2%** du PI*

*source FMI - **ILOSTAT-OIT

+ d'INFOS :
www.banquemondiale.org
www.imf.org

objectifs à moyen terme du programme FEC (2016-2019)

Objectifs macroéconomiques de stabilité et de durabilité

- Atteindre 5 % de croissance par an.
- Contenir l'inflation en-dessous de 10 % et la faire tendre vers les 5 à 6 %.
- Porter progressivement la couverture des réserves internationales à au moins 31/2 mois d'importations.
- Accroître progressivement les recettes fiscales pour atteindre 12 % du PIB.
- Accroître sensiblement les dépenses d'investissement public pour les porter à 8 % du PIB.
- Réaliser un léger excédent du point d'ancrage budgétaire *(solde primaire hors investissements financés sur ressources extérieures).*

Objectifs de réformes structurelles pour une croissance durable et inclusive :

- Promouvoir une croissance inclusive, notamment en privilégiant fortement l'investissement d'infrastructure, l'éducation et la santé et en améliorant le climat des affaires.
- Créer de l'espace budgétaire, notamment en mobilisant les recettes intérieures et en réduisant nettement les besoins de transfert aux entreprises d'État et aux caisses de retraite.
- Améliorer la gouvernance et lutter contre la corruption, notamment en évitant le recours aux appels d'offres restreints pour la passation des marchés publics, en consacrant davantage de ressources aux agences anti-corruption et en renforçant le cadre juridique.
- Renforcer la stabilité et le développement du secteur financier, notamment en rehaussant l'indépendance de la Banque centrale, en renforçant le contrôle du secteur financier et en améliorant la régulation de la liquidité.

Les services du FMI soutiennent, par conséquent, la demande de FEC des autorités malgaches. Cet octroi conditionne l'aide internationale, l'investissement des pays étrangers et se révèle être un terreau favorable au développement des Investissements Directs Etrangers (IDE) dans une conjoncture internationale, toutefois, marquée par la prudence des investissements internationaux ■

LE PLAN NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT (PND) : ORIENTATIONS DU GOUVERNEMENT MALGACHE

En 2015, le gouvernement malgache adoptait un Plan National de Développement (PND), document cadre, assorti d'un Plan de Mise en Œuvre (PMO) en vue de promouvoir « une Nation moderne et prospère ».

Madagascar sera une nouvelle force économique où le bien-être de sa population est affirmé son développement est soutenu par ses propres potentialités.
Madagascar sera un pays de l'excellence où s'instaurent la haute qualité sociale et environnementale, [où] règnent l'Etat de droit, la sécurité pour tous, la bonne gouvernance et la redevabilité sociale [et où] prévalent la communion nationale, la dignité nationale et l'intérêt général.
Madagascar sera une nouvelle force économique où le bien-être de sa population est affirmé et son développement (…) soutenu par ses propres potentialités.
(Extrait de la Politique Générale de l'Etat)

L'Etat malgache a défini une Politique Générale de l'Etat (PGE) qui se traduit par l'adoption de cinq axes stratégiques référencés dans le document cadre qu'est, sur la période 2015-2020, le Plan National de Développement (PND). Les thématiques retenues s'articulent autour de cinq priorités convergentes :

- Bonne Gouvernance, Etat de droit, Démocratie et Solidarité Nationale
- Stabilité Macroéconomique et développement
- Croissance inclusive et cohésion territoriale
- Capital Humain développé et intégré au processus de développement
- Capital Naturel valorisé et résilience aux catastrophes renforcée

Au regard de l'ampleur et de la complexité des défis à relever, l'Etat réaffirme tout au long de ce document sa volonté et son engagement en faveur d'un développement durable et inclusif. Les axes prioritaires ont été séquencés en fonction des urgences, nécessitant des actions rapides pour répondre aux attentes des populations les plus vulnérables, et des réformes structurelles sur le long terme à engager aux fins de transformer en profondeur le pays et sa compétitivité. Afin de favoriser la réussite de ces 5 axes prioritaires, l'Etat a mis en place un Plan de Mise en Œuvre (PMO, encore connu sous le nom de Paritra Malagasy zary Ohabolana). Document de méthode, ce plan développe les différentes modalités d'exécution, leur planification opérationnelle en vue de rationnaliser l'action gouvernementale.
Ces deux documents de références orientent la mise en place et le développement séquencés et chiffrés des six chantiers prioritaires retenus par le gouvernement que sont : les infrastructures, l'énergie, l'agribusiness, le tourisme, les mines et les TIC.

Le développement durable et inclusif de Madagascar repose sur 5 axes stratégiques et 6 chantiers prioritaires ■

+ d'INFOS :
www.primature.gov.mg



en attente image et légende

Mr XXXXXXX
XXXXXX
XXXXX

Interview

Quelles sont les différentes recettes budgétaires de l'Etat Malagasy ?

Recettes budgétaire :

Globalement, les recettes budgétaires de l'Etat sont composées des recettes fiscales (impôts et douanes), des recettes non fiscales (dividendes, intérêts, redevances et ristournes collectées par des Ministères sectoriels, etc.) et les dons.

- *Les recettes fiscales intérieures (impôts) sont principalement constituées parimpôts sur les revenus tirés de l'exercice des activités, fonciers, salariaux, de placement, etc : IR, IS, RSA, IRCM, IPV impôts sur les consommations et transactions DA, TVA impôts sur les mouvements de capitaux et patrimoines :*
- *Les recettes fiscales extérieures sont constituées par :*

- la TV A extérieure, le DD, la TVP, la TPP, le DN.

- Les recettes non fiscales sont recouvrées par la Direction Générale du Trésor et les ministères sectoriels,

Comment le gouvernement peut-il augmenter son assiette budgétaire alors que de nombreuses entreprises étrangères bénéficient du statut d'entreprise Franche et, par conséquent, ne sont fiscalement pas imposables ?

Les Zones et entreprises franches (ZEF) bénéficient d'un régime spécial défini par la loi n°2007-0370 du 14 janvier 2008. Cette loi renferme de nombreuses incitations fiscales sous formes d'exonération entraînant nécessairement un manque à gagner important pour l'Etat

Toutefois, pour compenser cette perte et augmenter en même temps l'assiette budgétaire, plusieurs mesures ont été déjà mises en œuvre mais nombreuses restent encore à entreprendre.

Sur le plan fiscal :

- *Mobilisation des ressources : élargissement de l'assiette fiscale, rationalisation des mesures préférentielles, lutte contre le secteur informel, rétablissement de la confiance des contribuables, gestion innovante basée sur le contrat de performance des unités opérationnelles et l'amélioration du recouvrement fiscal*
- *Renforcement de la collaboration entre les entités concernées (ex.: entre DGI et DGD, contrôle conjoint entre les deux entités)*
- *Renforcement du contrôle fiscal (ex: contrôle fiscal régulier des ZEF)révision de la loi sur les ZEF en alignant ce régime sur celui du droit commun (recommandation du FMI) car la profitabilité des ZEF est moins élevée que celles des entreprises au droit commun.*
- *La Douane malagasy a créé les régimes économiques qui permettent la suspension des droits et taxes à titre temporaire ou définitif. A cet effet, les opérateurs économiques établis à Madagascar ont la possibilité de stocker, de transformer ou d'utiliser des marchandises non nationalisées selon leurs besoins, pour que ultérieurement ils en donnent un régime définitif ou un autre régime économique apurant le premier (mise à la consommation, exportation ou encore souscription d'un autre régime économique). La meilleure maîtrise de ces régimes de faveur permet d'augmenter l'assiette douanière outre la lutte contre les fraudes et les contrebandes.*

Comment sur le moyen et le long terme, l'Etat entend-il augmenter son budget, condition de la prise en charge des services de base ?

La stratégie d'augmentation du budget de l'Etat émane de la Politique générale de l'Etat et par conséquent, de celle du Ministère. Cette stratégie doit être orientée principalement vers la mobilisation des recettes mais également l'optimisation des dépenses et ce, pour satisfaire les besoins fondamentaux de la population.

Au niveau de l'Administration fiscale :

- *Augmentation des recettes fiscales par :*

- des mesures d'amélioration de recettes fiscales (mesures législatives : LF12017 et PLFR 20 17) notamment :

- la séparation de l'imposition des revenus fonciers et des revenus tirés des activités professionnelles de l'entreprise;

- la perception d'acompte d'impôt sur les revenus pour toute opération d'importation de produits finis effectuée par les contribuables nouvellement immatriculés.

- *L'adoption de plusieurs stratégies pour mobiliser les recettes fiscales (PLF 2018) :*

- mesures législatives : consolidation de la simplification du système fiscal, poursuite de l'élargissement de l'assiette fiscale, rehaussement du seuil d'assujettissement de la TVA;

- mesures administratives : essentiellement axées sur une meilleure mobilisation des recettes par le renforcement de l'efficacité de l'indentification des contribuables, la poursuite de la mise à jour de la donnés fiscales des contribuables à travers le recensement ; la poursuite de l'apurement des restes à recouvrer, renforcement de la coordination de la collaboration entre les directions fiscales et douanières à travers l'exploitation du couplage des données afin de dissuader les grandes fraudes alimentant le secteur informel et de mieux cibler les contrôles fiscales.

- *L'amélioration de l'Administration fiscale: amélioration des services rendus aux usagers, modernisation des services et télé-procédures, recensement des activités économiques non enregistrées, apurement progressif des restes à recouvrer, renforcement du civisme fiscal,...*
- *Amélioration des performances de contrôle.*

En matière de Partenariat Public Privé (PPP) :

La stratégie à moyen et long terme de l'Etat pour augmenter son espace budgétaire, renforcer la prise en charge des services de base et assurer une croissance inclusive est le recours au partenariat public privé. Ses visions sont formulées ainsi :

- *Le PPP est un outil de financement additionnel pour compléter les ressources financières de l'Etat et pour que le secteur privé puisse contribuer au développement en matière d'infrastructures et de prestations de services publics*
- *L'Etat veut s'appuyer sur les compétences et ressources du secteur privé afin de réaliser les programmes sectoriels d'investissement public de l'Etat et d'améliorer la qualité des services publics fournis.*
- *Les projets réalisés dans le cadre d'un PPP sont en outre éligibles à l'ensemble des dispositifs en place pour l'incitation et l'assistance aux investissements ainsi qu'aux avantages fiscaux qui pourraient être prévus par la Loi.*

Au niveau du Ministère :

- *Augmentation du budget, entre autres, à travers la Stratégie Nationale de Modernisation de la Gestion des Finances publiques (réforme comprenant trois phases principales) :*

- 2017-2019 : restaurer complètement la discipline budgétaire et la fourniture des principaux services publics de base au citoyen, tout en déployant progressivement la capacité d'allocation stratégique des ressources de l'administration ;

- 2020-2022 :consolider la discipline budgétaire et l'allocation stratégique des ressources et à assurer àl'ensemble de la population la fourniture de tous les services publics de base ;

- 2023-2026 : créer les conditions d'une amélioration durable et continue de l'efficacité de la GFP et de la qualité des services publics.

• *Amélioration de la programmation budgétaire:*
Le Budget de l'Etat répond depuis l'adoption de la Loi Organique sur les Lois de Finances (LOLF) en 2005 à une logique de programme. Le Budget est élaboré pour atteindre des objectifs bien définis de plusieurs programmes qui permettront de réaliser une vision sur un plus long terme. Un Cadre Budgétaire à Moyen Terme (CBMT) est développé depuis 2016 pour définir les principales orientations budgétaires sur plusieurs années. Ces orientations sont définies de manière convergente par instituions et ministères. Cette approche permet la prise en charge des services de base grâce à la programmation pluriannuelle des activités selon la disponibilité ressources. Notamment à cet effet, un effort de progression de 0,5 point annuel est programmé sur le taux de pression fiscale afin d'atteindre 12,0% en 2019.

Quels sont les arguments du Ministère pour attirer de nouveaux investisseurs à Madagascar?

Cette question relève de la politique générale du Ministère :

• *Sur le plan fiscal et douanier : La poursuite des actions qui ont été déjà entreprises est toujours de mise pour attirer de nouveaux investisseurs. Ces actions sont notamment :*
• *Les mesures de simplification et de facilitation: allègement et accélération des procédures (ex: allègement des procédures de création d'entreprise, accélération du remboursement de crédit de TVA, nouvelles procédures contentieuses); simplification des textes fiscaux (ex: simplification du système fiscal, élaboration d'un guide d'application du CG!).*
• *Les mesures d'incitation fiscale: de portée générale et par secteur d'activité (ex· Réduction d'impôt pour investissement les entreprises investissant dans la production et la fourniture d'énergie de sources renouvelables, dans l'industrie, le tourisme, le BTP, le secteur agricole; les diverses exonérations telles que l'exonération des dividendes pour les personnes physiques, l'exonération de TVA des matériels et équipements pour la production d'énergie de sources renouvelables; les exonérations octroyées aux personnes bénéficiant des régimes de faveur (ZEF, grands investisseurs miniers, etc).*

• *Amélioration des mesures législatives et réglementaires:*
- *Diverses lois sectorielles incitatives en matière de privilèges fiscaux et douaniers (code pétrolier, loi sur les entreprises franches, loi sur les grands investissements miniers)*
- *Projets de lois en cours de préparation : sur les zones économiques spéciales, sur le développement industriel en gestation, réforme du code pétrolier et code minier.*
- *Mise à disposition des régimes économiques douaniers permettant la suspension des taxes qui apportent des effets bénéfiques sur la, trésorerie des opérateurs.*
- *Accord sur la Facilitation des Echanges de l'OMC . Ratifié par Madagascar en juin 2016 etComité national sur la facilitation des échanges créé en décembre 2016.*
- *Les mesures de transparence: (ex: application obligatoire du logiciel sur la valeur administrative pour asseoir le droit d'enregistrement sur les mutations des véhicules et des biens immeubles).*
- *Les autres mesures· lutte contre la corruption (ex: par l'élaboration d'un code de conduite de l'Administration fiscale et son application effective par la mise en place d'un conseil de conduite); amélioration du climat de confiance entre l'Administration fiscale et le contribuable (ex: par la rationalisation, allègement et plafonnement global des taux des amendes fiscales, par l'élaboration des chartes des contribuables et des contribuables vérifiés); amélioration du contrôle fiscal (ex: par la tenue d'un atelier national sur le contrôle fiscal axé sur le thème «Contrôle fiscal professionnel, transparent et respectant les règles de la déontologie)*

BNI MADAGASCAR
ESPRIT D'ÉQUIPE • ENGAGEMENT • INTÉGRITÉ • PROFESSIONNALISME

BNI MADAGASCAR
accompagne la relance économique du pays

BNI MADAGASCAR est la première banque Malagasy

BNI MADAGASCAR est la plus malgache des banques. Une affirmation qui se vérifie par les chiffres puisque plus de 32% des actions de la banque appartiennent à l'Etat malgache.

« La banque par les Malagasy et pour les Malagasy » a un rôle de premier plan dans l'accompagnement du pays dans son processus de développement. Banque responsable et citoyenne, BNI MADAGASCAR mène des actions socio-économiques au bénéfice des Malagasy pour un développement durable.

La vision des nouveaux actionnaires de BNI MADAGASCAR

Cet engagement pour le développement du pays est confirmé par les nouveaux dirigeants depuis que le Consortium Indian Ocean Financial Holdings (IOFHL) - constitué par le Groupe CIEL et le Groupe AXIAN, deux grands Groupes de notoriété internationale dans l'Océan Indien - est devenu l'actionnaire majoritaire de BNI MADAGASCAR.

Sous l'impulsion de ses actionnaires, BNI MADAGASCAR a adopté un plan stratégique de développement basé sur un modèle de développement inclusif : une nouvelle politique de proximité avec la clientèle et le maintien de son positionnement sur la Banque des Entreprises en capitalisant son savoir-faire et son expérience et en tenant compte des contingences et réglementations internationales.



BNI MADAGASCAR est aujourd'hui le deuxième réseau bancaire de Madagascar grâce à un rythme soutenu d'ouverture de plus d'une agence moderne par mois

BNI MADAGASCAR reste la banque des Entreprises

Comme son historique l'indique, BNI MADAGASCAR est aussi la banque des industriels qui accompagne les industries locales et les Filiales des Groupes étrangers.

La banque est ainsi un acteur majeur pour attirer et accompagner les investisseurs locaux et étrangers dans leur développement.

Cette participation active de BNI MADAGASCAR se traduit notamment par l'augmentation de 22% du volume de crédit pour les Entreprises entre 2015 et 2016. Et pour réaliser justement cette politique d'appui aux Entreprises, BNI MADAGASCAR a ouvert deux Centres d'Affaires Entreprises (un à Antananarivo et un autre à Tamatave) ainsi qu'un Bureau au sein de l'EDBM avec Guichet unique pour la formalisation des entreprises et pour l'accompagnement des investisseurs nationaux et internationaux afin de répondre aux besoins spécifiques de cette Clientèle Entreprise.

BNI MADAGASCAR, une Banque universelle, est le deuxième réseau bancaire du pays

Participer à l'augmentation du taux de bancarisation du pays avec une politique de proximité volontariste est un des objectifs de BNI MADAGASCAR. Grâce à un rythme soutenu d'ouverture de plus d'une agence moderne par mois depuis 2015, BNI MADAGASCAR est le deuxième réseau bancaire de Madagascar avec 61 agences à fin juillet 2017.

Ce rapprochement avec la clientèle se fait aussi par de nouvelles offres bancaires telles que le change à terme et le Crédit Entreprise en devises.

Nos produits de « Banque sans distance » permettent de répondre à un besoin croissant de notre clientèle Entreprise et clientèle Particuliers qui veulent des services disponibles 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Notre rôle est de bien comprendre les besoins de notre clientèle et de lui proposer une offre de produits et de financement appropriée pour l'accompagner dans ses projets.



M Alexandre MEY, Directeur Général de BNI MADAGASCAR lors du discours inaugural de la Foire Internationale de Madagascar

BNI MADAGASCAR en quelques chiffres

2
Certifications ISO 9001 sur les Crédits aux Particuliers sur les Opérations Internationales

2ème
Réseau bancaire de Madagascar

2
Centres d'Affaires Entreprises

61
Agences modernes

88
Guichets Automatiques de Banque

1022
Collaborateurs

50 000
Heures de formations des ressources humaines (2016)

+127 000
Clients (2016)

90%
Clients Particuliers (2016)

10%
Clients Grandes Entreprises, PME et Professionnels (2016)

1403 milliards MGA
Ressources (2016)

878 milliards MGA
Crédits (2016)

267 milliards MGA
Engagements par signature (2016)

1682 milliards MGA
Importations domiciliées (2016)

1001 milliards MGA
Exportations domiciliées (2016)

1 Euro = 3469,12 MGA au 31 décembre 2016



LE SOUTIEN DES BAILLEURS DE FONDS INTERNATIONAUX : UN GAGE DE CONFIANCE

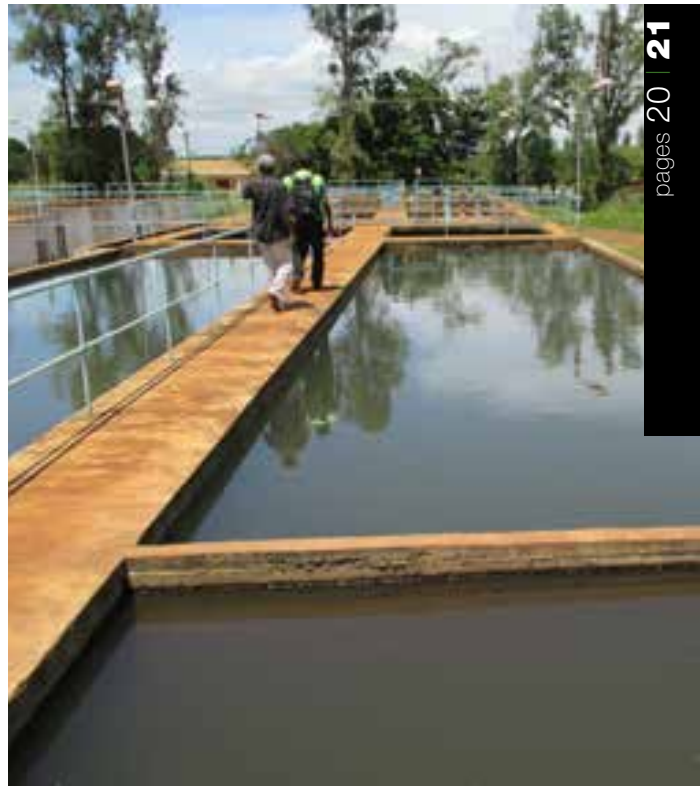
L'Etat malgache dispose de très faibles ressources budgétaires et tend à dépendre de l'aide internationale.

Poste Andekaleka

Madagascar dispose de très faibles capacités financières, notamment en raison du niveau de recettes fiscales évalué à 10% du PIB, et qui, en l'espèce, est l'un des plus faibles du monde. Son amélioration constitue une priorité pour les partenaires financiers de Madagascar, et particulièrement pour le FMI. Le gouvernement, qui s'est engagé à élargir l'assiette fiscale, peine, toutefois, à mettre en œuvre une politique fiscale efficace (augmentation du nombre de contribuables, mais collecte inefficace). Cette faible mobilisation des ressources domestiques induit un manque important de financement, comblé en 2014 par les contributions d'aide budgétaire de bailleurs internationaux (FMI 94 millions USD au titre de FCR, UE 78 millions €, France 40 millions €, Banque mondiale 45 millions USD, Banque africaine de développement 25 millions USD) accordées, puis décaissées fin 2014 et début 2015.

L'année 2016 a toutefois été ponctuée par la reconnaissance de l'amélioration des indicateurs macro-économiques ainsi que par différents événements laissant entrevoir un horizon dégagé. En juillet 2016, les autorités ont conclu un accord avec le FMI sur la mise en place d'un programme de réformes sur 40 mois, adossé à une Facilité Élargie de Crédit (FEC) d'un montant initial de 305 millions USD . Celle-ci est décaissable par tranche de 43 millions USD tous les 6 mois après revue par les services du Fonds et approbation du versement par le Conseil d'administration. Ce dernier a approuvé la 1ère revue de la FEC le 28 juin 2017, ainsi que le versement d'une 2ème tranche exceptionnelle de 86 millions USD , incluant une augmentation du niveau d'accès de 42,4 millions USD , ce qui s'inscrit dans la lignée du rapport de la mission Mills. Les flux d'IDE entrants ont également progressé de près de 10% au T1 2017, selon la Banque centrale. Enfin, la mise en place du programme FMI a permis l'organisation d'une Conférence des Bailleurs et des Investisseurs (CBI) au profit de Madagascar, au siège de l'Unesco à Paris les 1er et 2 décembre 2016. Au cours de cette conférence, Madagascar a reçu un engagement de 6,4 milliards USD pour appuyer ses projets de développement sur la période 2017-2020, grâce à l'appui conjugué de la Banque africaine de développement (BAD), du Groupe de la Banque mondiale, et du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). S'ajoute à cela, selon la Banque mondiale, une enveloppe de 3,3 milliards USD d'investissements annoncée par le secteur privé. *« Une conférence historique »* pour Madagascar : c'est avec ces mots que le président malgache Hery RAJAONARIMAMPIANINA a salué le soutien promis par les différents bailleurs de fonds, un soutien qui laisse entrevoir l'espoir d'un nouveau départ pour Madagascar ■

+ d'INFOS :
www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/madagascar/4
www.banquemondiale.org/fr



Station de traitement d'eau de la JIRAMA

Focus

La facilité de crédit rapide (FCR) permet d'apporter rapidement une aide financière concessionnelle assortie d'une conditionnalité limitée aux pays à faible revenu qui se heurtent à un problème immédiat de balance des paiements. C'est une aide ponctuelle, contrairement à la FEC qui engage des crédits du FMI sur un temps plus long moyennant des réformes structurelles.

doingbusinessin Madagascar | Edition 2017



Mr Patrick Amir IMAM
représentant du FMI
à Madagascar

Interview

Quelle est votre analyse de l'évolution de la situation politique et socio-économique de Madagascar ?

Le Fonds Monétaire International, n'ayant pas de mandat politique, nous n'avons pas d'appréciations particulières à formuler vis-à-vis de la situation politique qui prévaut actuellement à Madagascar. Néanmoins, la dimension politique reste importante vu ses impacts éventuels sur la mise en œuvre de réformes ; nous en tenons comptes dans nos discussions de politiques avec les autorités.

Toujours-est-il qu'en étant présent dans le pays et en partageant le quotidien de la population, nous ne pouvons nous empêcher de noter une certaine agitation politique vu que le pays s'approche d'une échéance électorale assez importante avec l'organisation, l'année prochaine, de l'élection présidentielle.
Au regard de l'histoire du pays, de ses besoins en termes de stabilité politique, et ce aux fins de préserver la dynamique de progression enregistrée depuis 2014, nous ne pouvons que réitérer nos souhaits de voir cette élection se dérouler dans les conditions les plus optimales possibles, permettant au pays de confirmer ses résultats en matière de développement et de réduction de la pauvreté.

Le pays se trouve dans une position plutôt favorable comparé à ses pairs de l'Afrique Subsaharienne (ASS) dont l'économie a fortement souffert de la chute des prix des matières premières. Cette année, il est prévu que Madagascar connaisse un taux de croissance soutenu de l'ordre de 4.5%, contre une perspective de croissance moyenne de moins de 3% pour toute la région de l'ASS, grâce entre autres à l'augmentation des dépenses d'investissements. L'inflation, bien qu'ayant connu une certaine accélération à cause de différents aléas climatiques, dont notamment la sècheresse et le cyclone ENAWO, restera quand même contenue avec une prévision d'environ 8% contre 7% l'année dernière. Bien que le budget de l'Etat ait subi quelques tensions dans son exécution, suite à des besoins additionnels inattendus, la bonne performance dans la collecte des recettes, la maîtrise continue des dépenses ainsi que la disponibilité de financements complémentaires ont permis de maintenir l'équilibre budgétaire sans toutefois compromettre les objectifs du programme de réformes que nous soutenons à travers la Facilité Elargie de Crédits (FEC). La position extérieure du pays s'est aussi améliorée suite au choc positif lié aux prix d' exportations élevés de la vanille et à la croissance assez forte des exportations issues des zones franches. Cette situation a permis au pays de renforcer le niveau de ses réserves en devises, qui est passé de 2.9 mois d'importations en 2015 à 3.4 mois d'importations en prévision cette année.

Sur le plan social, nombreux sont encore les défis à relever par Madagascar considérant les indicateurs sociaux. Pour ne citer que quelques exemples : le faible niveau d'accès aux services d'éducation ou de santé ou encore la forte prévalence de la malnutrition ainsi que la mortalité infantile. Toutefois, avec les récentes réformes entreprises par le Gouvernement, notamment une meilleure priorisation et allocation des dépenses publiques, avec une augmentation des budgets alloués aux secteurs sociaux, nous sommes confiants dans l'amélioration progressive de la situation même si cela ne sera pas au rythme qu'exigent l'immensité et l'urgence des besoins de la population.

Quels sont les programmes prioritaires que vous soutenez actuellement ?
Quels montants avez-vous engagés ?

L'appui financier, que le Fonds apporte à travers la FEC, sert à soutenir le programme de réformes établi par le Gouvernement suivant son Programme National de Développement (PND).
Le programme vise particulièrement à renforcer la stabilité macroéconomique et à promouvoir une croissance durable et inclusive.
Les objectifs prioritaires consistent principalement à :
(1) élargir les perspectives de croissance inclusive en améliorant l'accès à l'éducation, aux soins de santé et à la protection sociale, tout en misant sur le renforcement des infrastructures et le développement du secteur privé ;
(2) accroître l'espace budgétaire en améliorant la mobilisation des recettes fiscales, la priorisation et l'efficacité des dépenses publiques ;
(3) renforcer la gouvernance économique en améliorant la gestion des finances publiques, dont notamment la gestion des entreprises publiques tout en intensifiant les mesures de lutte contre la corruption;
et (4) consolider la stabilité macroéconomique en renforçant les capacités opérationnelles de la banque centrale et la supervision financière.

Le montant initial du programme était de l'ordre d'environ 309.2 millions de dollars, à décaisser en sept tranches d'environ 44.1 millions de dollars chacune jusqu'en Juillet 2019, date d'achèvement du programme FEC. Cependant, lors de sa dernière réunion au mois de Juin dernier, notre Conseil d'Administration a approuvé la demande des autorités Malagasy d'augmenter leur niveau d'accès financier. Cette demande était générée par les besoins de financement additionnels du pays suite aux différentes catastrophes naturelles qui l'ont durement touché cette année dont le cyclone ENAWO ainsi que la sècheresse qui a sévi depuis la fin de l'année dernière dans différentes parties de l'Ile. Ainsi, le montant initial a été augmenté d'environ 42.9 millions de dollars portant le montant total de l'engagement financier du Fonds envers Madagascar à environ 352.1 millions de dollars pour trois ans à compter de Juillet 2016. A ce jour, le montant décaissé se monte à environ 131.2 millions de dollars.

Quels sont les résultats et/ou objectifs attendus sur le moyen et le long terme ?

Madagascar est partie de loin suite aux longues années de crise qu'elle a subies. Aussi, les objectifs du pays à moyen et long termes ne devraient pas tellement dévier des objectifs de court terme qu'il s'était fixé. Le redressement après-crise nécessitera encore quelques années vu la fragilité du pays ainsi que la faiblesse de ses institutions.
En somme, il s'agira surtout de consolider les résultats obtenus jusqu'ici au niveau des différents axes prioritaires du programme de réformes avec pour objectifs ultimes la réduction de la pauvreté et l'accroissement du bien-être de la population.
Sur le plan macroéconomique, l'objectif serait de poursuivre les efforts en vue de maintenir la stabilité. Ceci implique entre autres la maîtrise aussi bien de l'inflation que des tensions générées par l'afflux massif attendu d'investissements et de fonds alloués par l'aide financière. Cela implique également de maintenir la dette à un niveau soutenable. A cet effet, il est important pour le pays de renforcer ses capacités institutionnelles de gérer et de prioriser les investissements.

Dans un contexte de volatilité de l'aide internationale ainsi que des investissements directs étrangers, il est primordial pour le pays de poursuivre ses efforts de mobilisation des ressources intérieures. Le taux de pression fiscal est déjà passé de 9.9% en 2016 à 11.6% en 2017. Mais, il faut poursuivre les réformes dans ce domaine. Non seulement ce taux de pression reste insuffisant mais en plus il est en inadéquation avec les potentialités du pays. De nombreuses études ont, en effet, démontré qu'au regard des caractéristiques du pays, il disposerait d'une potentialité fiscale estimée à 17% de son PIB. Mais, pour diverses raisons telles que la faiblesse au niveau des administrations ainsi que la prolifération des activités informelles, les résultats actuels sont encore loin d'avoir pleinement exploité ce potentiel. Pour atteindre cet objectif, le pays doit miser notamment sur les réformes sur le plan administratif étant donné qu'au niveau de la politique fiscale, toutes les études s'accordent à dire que Madagascar dispose déjà d'un système assez proche des meilleures pratiques sur le plan international.

Il en est de même pour les efforts d'amélioration de la composition des dépenses publiques. D'énormes progrès ont été enregistrés sur la question, avec l'élimination des subventions aux pétroliers, l'accroissement des dépenses en faveur des investissements et des secteurs sociaux, et le règlement des différents arriérés. Et cela doit-être poursuivi. Néanmoins, il est important que l'Etat règle dans les meilleurs délais possibles les questions de transfert aux entreprises publiques déficitaires. Pour cela, les autorités doivent veiller à ce que les reformes prévues pour ces sociétés soient mises en œuvre dans les délais prévus. Continuer à soutenir ces entreprises publiques budgétivores détourne des ressources essentielles d'utilisations beaucoup plus efficientes.

L'instauration de la bonne gouvernance économique constitue un objectif important que les autorités doivent poursuivre sur les moyen et long termes. A ce propos, une attention particulière a été accordée à la lutte contre la corruption et au blanchiment d'argent ainsi qu'au financement du terrorisme. Outre le fait que cela suppose un renforcement du cadre légal et règlementaire, cela nécessite surtout l'application des lois qui existent déjà. De progrès sont enregistrés sur la question, notamment du point de vue du renforcement du cadre légal. Toutefois, une certaine défaillance est notée au niveau de l'application même de ces lois.

Pour finir, les autorités doivent veiller à la stabilité de leur système financier et faire de cet outil un soutien de la croissance économique. Pour cela, elles doivent se doter à la fois des outils nécessaires pour assurer la stabilité du système ainsi que de capacités institutionnelles requises notamment en matière de supervision bancaire. L'inclusion financière au niveau du pays étant encore faible, les autorités se doivent de développer des stratégies en vue d'augmenter le taux de couverture des services financiers

À Madagascar, BANK OF AFRICA c'est :

- Un réseau de 89 agences (25 à Tananarive et 64 en province) et de 137 GAB
- Trois Centres d'Affaires entièrement dédiés à l'entreprise
- Une banque certifiée ISO 9001 : 2015 sur toutes les opérations de crédit et les activités à l'international
- Un total bilan de 2 081 milliards MGA (593 millions d'Euros au 31 décembre 2016)
- Des ressources clientèle de 1 688 milliards MGA (481 millions d'Euros)
- Des crédits et engagements de 997 milliards MGA (284 millions d'Euros)
- Une banque pour tous : Particuliers, très Petites Entreprises, Microfinance et Mésofinance, PME / PMI, et Grandes Entreprises

Chiffres au 31 décembre 2016

www.boa.mg www.bank-of-africa.net



VISA

WESTERN UNION WU

TUCANA

SESAME

BANK OF AFRICA
Groupe BMCE BANK



#2

L'EDBM : UNE MISSION DE SERVICES

7 bonnes raisons td'investir à Madagascar >>> **28**
Le rôle et les missions de l'EDBM >>> **32**
Le guichet unique >>> **34**

doing**business** in Madagascar | Edition 2017

7 bonnes raisons d'investir à Madagascar



SEPT BONNES RAISONS D'INVESTIR À MADAGASCAR

1/ ACCÈS POTENTIEL À UN MARCHÉ GLOBAL DE PLUS DE 600 MILLIONS DE CONSOMMATEURS DANS 34 PAYS AFRICAINS GRÂCE À UN POSITIONNEMENT STRATÉGIQUE AUX PORTES DE L'AFRIQUE.

Madagascar est membre de la SADC (Southern African Development Community), de la COMESA (Common Market for Eastern and Southern Africa) et de la COI (Commission de l'Océan Indien) ; des organisations régionales de libre-échange qui totalisent, à elles seules, plus de 600 millions de consommateurs potentiels.
S'implanter à Madagascar permet aux investisseurs, en plus des avantages comparatifs du pays, d'accéder à ces zones de libre-échange. En juillet 2017, Madagascar a signé l'accord de la Zone de Libre-Echange Tripartite (TFTA), qui englobe la SADC, la COMESA, et la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC). Cette zone concerne 57% de la population africaine.

2/ RÉGIMES DOUANIERS PRÉFÉRENTIELS FACILITANT L'ACCÈS AUX MARCHÉS AMÉRICAINS ET EUROPÉENS.

L'éligibilité de Madagascar à l'AGOA (African Growth and Opportunities Act) avec les Etats Unis et la signature de l'APE (Accord de Partenariat Economique) avec l'Union Européenne, permettent aux entreprises implantées dans le pays d'exporter sur ces marchés sans droit de douanes. Cela se traduit par une dynamique commerciale forte entre Madagascar et ces deux entités avec une progression des exportations malgaches vers les Etats-Unis (12,8% en 2016) et vers l'Union Européenne (44,6% en 2016).

3/ DE MULTIPLES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT DANS DES SECTEURS À FORTES POTENTIALITÉS

Grâce à une audacieuse stratégie sectorielle orientée vers la promotion des secteurs à forts avantages comparatifs, Madagascar offre un éventail d'opportunités dans le tourisme, l'agri-business, les mines, le textile, les TIC, les énergies renouvelables, l'infrastructure.

4/ UN COÛT DES FACTEURS COMPÉTITIF

Madagascar dispose de nombreux avantages compétitifs dont la main d'œuvre (50 USD/mois), le coût de l'électricité (0,167 USD/kWh en 2016) et de l'eau (0,30 USD/m^3 en 2016) pour usage industriel, le prix du bail pour sites industriels (2,00 USD /m^2/mois), la disponibilité des matériaux et intrants « naturels » à faible coût, la facilité d'exploitation des ressources (ex : mines à ciel ouverts, conditions naturelles favorables pour l'agriculture et les infrastructures), etc. Les investisseurs peuvent, également, profiter du rapport qualité-prix de la connexion internet qui se démarque en étant le deuxième réseau de connexion le plus rapide en Afrique.

5/ UN CADRE JURIDIQUE ET FISCAL FAVORISANT LES INVESTISSEMENTS

Madagascar met en œuvre d'importantes réformes légales, procédurales et administratives qui visent à faciliter la pratique des affaires et à favoriser les investissements locaux et étrangers. En 2016, plus de 20 réformes touchant le Droit des affaires, la justice commerciale, l'import-export, la création d'entreprise, la facilitation de l'obtention de crédit, la fiscalité, etc. ont été mises en œuvre. Différentes lois favorisant les investissements ont été promulguées, en particulier la Loi sur les Zones et Entreprises Franches qui permet aux entreprises franches de bénéficier d'exemptions de droit de douanes et de TVA pour les importations ; et d'Impôts sur le Revenu pendant les 15 premières années.

6/ ENGAGEMENT DE L'ETAT MALGACHE DANS LES PROJETS STRUCTURANTS TOUCHANT LES INFRASTRUCTURES ET LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Au-delà des réalisations qui lui sont propres, l'Etat malgache mise sur les Partenariats Public - Privé (PPP). Ainsi, plusieurs projets ambitieux de construction d'infrastructures sont mis en œuvre dans les domaines de la télécommunication avec l'installation sur tout le territoire de plus de 8 000 km de fibre optique renforcée par 14 000 km de faisceaux hertziens. Le secteur des énergies compte plusieurs projets de construction de centrales hydroélectriques dont celui de Volobe d'un montant de 500 millions USD, générant 110MW. La prochaine mise en place de Zones Economiques Spéciales (ZES) dont une dédiée spécifiquement à l'industrie textile (zone industrielle intégrée de +100ha) favorisera la construction d'infrastructures nécessaires à l'émergence de pôles de croissance.

7/ UNE ÎLE CONTINENT RICHE EN RESSOURCES NATURELLES

Madagascar est doté de potentiels miniers, agricoles, énergétiques, halieutiques particulièrement denses et variés qui peuvent être valorisés et exploités, considérant les procédures de respect de l'environnement. L'unicité et la richesse de sa biodiversité - le taux de biodiversité s'élève à 90% (#1 en Afrique) et le taux d'endémicité est le plus élevé du monde- constituent également un atout pour des investissements touristiques ■

doingbusinessin Madagascar | Edition 2017

VISEO, un groupe en pleine évolution



Moustafa HIRIDJEE
Directeur Général
de VISEO

Dans un pays aux ressources prometteuses qui s'efforce de réaliser son potentiel, **Viseo** s'affirme en investisseur productif qui se structure, pour mieux accompagner les acteurs majeurs des secteurs publiques et privés Malagasy, dans leur recherche de développement. Animé par Moustafa HIRIDJEE, son dirigeant représente la cinquième génération d'une famille dynamique d'entrepreneurs français d'origine indienne, implantée à Madagascar depuis plus d'un siècle.

A la pointe de l'industrie de transformation de fruits, la production d'**HavaMad** valorise le « Made in Madagascar » à l'international, répond au cahier des charges de l'agriculture biologique d'**ECOCERT** et est certifiée **ISO 22000** par **SGS**.

Actives dans la conception de solutions Moyenne / Haute tension conventionnelles et solaires, ainsi que dans la fourniture de consommables pour les grandes industries, **ElecDis** et **PRIME** représentent des équipementiers d'engineering d'envergure mondiale.

De la distribution en concession, à la location courte et longue durée de véhicules utilitaires et particuliers, **IzyRent**, **Continental Auto** et **Oceantrade** garantissent un après-vente certifié **ISO 9001,** dans les ateliers **Service Plus**.

Présent depuis plusieurs décennies dans le domaine des matériaux de constructions, **DistriBat** se positionne comme partenaire de référence pour les réalisateurs de programmes immobiliers Outre la richesse de l'offre et la diversité des secteurs d'activités dans lesquels le groupe opère, la sensibilisation des collaborateurs et des producteurs à choisir des solutions favorables à l'environnement, afin de créer une valeur pérenne, est prioritaire. Acteur engagé au travers de sa fondation, **Viseo** priorise ses actions sociales à Madagascar dans les domaines de la santé et de l'éducation des enfants.

E-mail : contact@viseo.mg

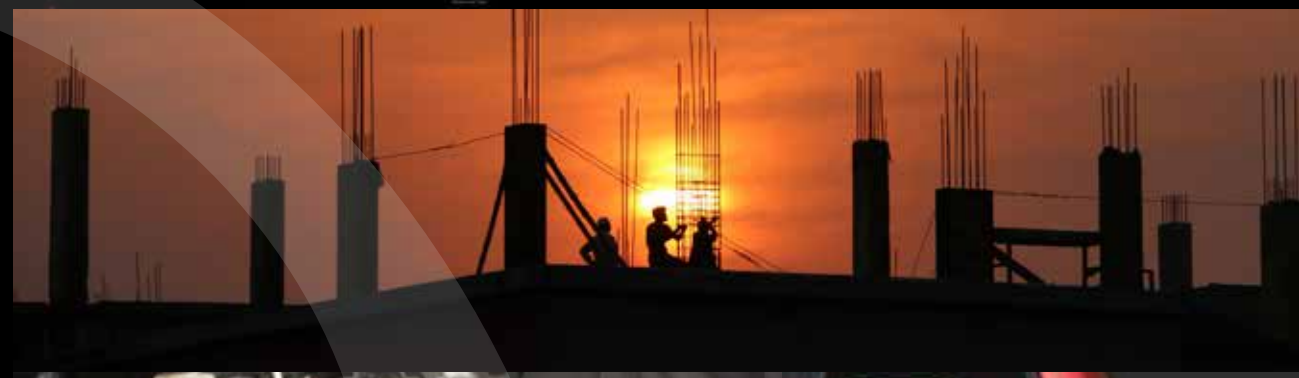








VISEO









LE RÔLE ET LES MISSIONS DE L'EDBM

Lac Anosy

Créé en 2006, l'Economic Development Board of Madagascar (EDBM) est un Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial (EPIC) dont la mission est d'améliorer le climat des affaires, de promouvoir les investissements locaux et étrangers, de faciliter et d'accompagner l'implantation des projets d'investissements. Doté d'une réelle expertise, les équipes de l'EDBM sont composés de représentants de onze départements ministériels qui travaillent en synergie avec des consultants au service des investisseurs dont ils facilitent et accompagnent les démarches tout au long de leur parcours. Aussi, l'EDBM propose-t-il les services d'un guichet unique qui centralise l'ensemble des démarches administratives et permet de créer une entreprise sous quatre jours ouvrés.

Selon le classement Doing Business établi par la Banque mondiale, Madagascar est en 113ème position sur 190 dans l'indicateur « création d'entreprise » en 2017, et enregistre un gain de 13 places en une année.

Première plateforme de contact pour l'investisseur, les équipes de l'EDBM offrent une gamme de prestations personnalisées en fonction de la spécificité des projets défendus et assurent la délivrance de visas-permis-licences-autorisations et/ou agréments.

Outre cette mission d'accompagnement des investisseurs, les équipes de l'EDBM sont en charge de la promotion de l'investissement dont l'objectif sous-jacent est d'attirer des Investissements Directs Etrangers (IDE) dans les six secteurs identifiés comme prioritaires par le PND que sont : le tourisme, l'agrobusiness, l'industrie légère exportatrice, les technologies de l'information et de la communication, l'infrastructure et les mines.

Dans le cadre de ses missions, l'EDBM collabore avec différentes parties prenantes issues du secteur public et privé dont il facilite le dialogue privé - public (DPP). Il bénéficie également des appuis des Partenaires Techniques et Financiers comme la Banque mondiale, la Banque africaine de développement, etc.
Installé à Antananarivo, l'EDBM dispose de 8 antennes, 3 dans les pôles (Antsirabe, Fort Dauphin et Nosy Be) et 5 autres dans les ex-chefs lieu de province ■

Les missions et le rôle de l'EDBM.



Eric ANDRIAMIHAJA
Directeur général
de l'EDBM

Interview

Quelles sont les prévisions de croissances des IDE en 2017 ? Quels sont les secteurs priorisés par les investisseurs ?
Si la tendance croissante des 3 dernières années se poursuit, l'on s'attend à un niveau de plus de 630 million USD pour l'année 2017 (source : UNCTAD). Ce qui dépasse déjà l'objectif fixé dans le Plan National de Développement (PND 2015-2019) du Gouvernement.
Dans la même référence, le Gouvernement a sélectionné 6 secteurs (Agribusiness, Industrie légère, Infrastructure, Mines, TIC et Tourisme) présentant de forts potentiels de croissance et sur lesquels Madagascar possède des avantages comparatifs. Mais on note surtout une très forte augmentation dans le textile et le TIC.

Quelles sont les cibles actuelles de vos campagnes de promotion ? Quels domaines souhaitez-vous valoriser ? Quels sont vos arguments pour attirer de nouveaux investisseurs ?
Dans ses démarches, l'EDBM mène ses campagnes de promotion dans toutes les parties du globe (Afrique, Asie, Europe, Etats-Unis, etc.) en ciblant les multinationales opérant dans les secteurs sus-cités et ayant ou pouvant avoir des stratégies de développement en Afrique ou dans les pays en développement.
Pour le moment, les activités promotionnelles de l'EDBM sont focalisées sur les secteurs Agribusiness, Textile/Habillement et Tourisme.
Les messages, d'un côté, sont surtout axés sur l'abondance des ressources naturelles de Madagascar, des terrains et des conditions physiques favorables à différents types de cultures, la compétence et la dextérité de la main d'œuvre, l'accès privilégié à plusieurs marchés, la mégadiversité de sa faune et de sa flore, etc. De l'autre côté, nous passons le message que nous faisons beaucoup de réformes dans le pays pour rendre le climat des affaires de plus en plus attractifs. Par exemple, nous avons de nouvelles lois : Loi sur les PPP, loi sur le paiement électronique…, nous préparons de nouvelles lois (loi sur les ZES, loi sur le développement industriel…), nous réformons l'administration fiscale, la justice commerciale… et bien d'autres. En 2016, nous avons réalisé 20 réformes sur les textes de lois et les procédures.

En cas de litiges, quels sont les recours pour les investisseurs ? L'intégration à l'OHADA (Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires) est-elle toujours d'actualité ?
Les investisseurs peuvent faire face à deux types de litiges : les litiges contre l'Etat qui se règlent normalement soit au niveau du tribunal administratif, soit auprès du CIRDI (Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires) avec leurs contractants, c'est à dire, entre deux entités privées. Le règlement des différends nés d'un contrat entre privés suit ce qui est stipulé dans le contrat qui lie les parties ; en cas de silence du contrat, le Code de procédure civile malagasy donne le choix aux opérateurs de soumettre leurs différends soit auprès du Centre d'Arbitrage et de Médiation de Madagascar, soit au niveau du Tribunal du Commerce.
Quant à l'intégration de Madagascar dans l'OHADA, une étude est actuellement en cours pour faire l'analyse des avantages et inconvénients.

Quels résultats escomptez-vous à l'horizon 2020 ?
D'après le PND, on s'attend en 2019 à atteindre :
Un taux d'investissement de plus de 30% du PIB
420 millions USD de flux entrant d'IDE
Un classement < 130 dans le Doing Business du Groupe de la Banque Mondiale
Une exportation vers le marché américain sous AGOA de plus de 500 millions USD ■



LE GUICHET UNIQUE

Le guichet unique : un facilitateur des démarches administratives

Le guichet unique a été mis en place en 2003, sous l'acronyme GUIDE (Guichet Unique des Investissements et du Développement des Entreprises). En 2007, l'EDBM (Economic Development Board of Madagascar) a hérité du GUIDE en y reprenant toutes ses activités. A l'instar des autres Agences pour l'Investissement (API), l'EDBM a intégré le GU dans son dispositif facilitant, ainsi en un même lieu, sa mission de développement des projets d'investissement à Madagascar.

Le GU travaille en collaboration avec 10 Ministères, dont des représentants sont intégrés dans les équipes de l'EDBM, offrant ainsi des services performants pour les investisseurs disposés à investir, aussi bien nationaux qu'étrangers : accueil et orientation, allègement des procédures, transparence des formalités (circuit du traitement), réduction du délai de traitement, dépôt et retrait des documents administratifs nécessaires à la création d'entreprise disponibles en un seul et même endroit.

Les trois secteurs porteurs sont les NTIC, BTP, transport/transit, immobilier.

Secteurs florissants

Filière	Sociétés H1 2016	Sociétés H1 2017	Croissance	Emplois Créées
BTP	17	27	59%	103
NTIC	31	43	39%	233
Transport & Transit	5	23	360%	83

Source : EDBM - NB : H1 = Premier Semestre

Objectifs fixés à l'horizon 2020.

Activité	Cible 2016	Réalisation 2016	Notes Réalisation	Cible 2020
Nombre de régions avec un guichet unique	5	2		22
Nbr. de nouvelles entreprises enregistrées	3000	4819	Sociétés et Entreprises Individuelles	5000
Nbr. de visa et de permis de travail délivrés	1000	3832	629 Visa + 3203 permis de travail	3000
Nbr. moyen de jours pour enregistrer les entreprises	3	4	Médiane pour l'antenne Antananarivo (siège) pour Avr-Déc 2016.	1
Nbr. moyen de jours pour délivrer des visas et permis de travail	60		Variable et relativement impossible, car tout dépend de la disponibilité du signataire (Ministre de l'Intérieur/PM et Ministre de la Fonction Publique).	10

Source : EDBM

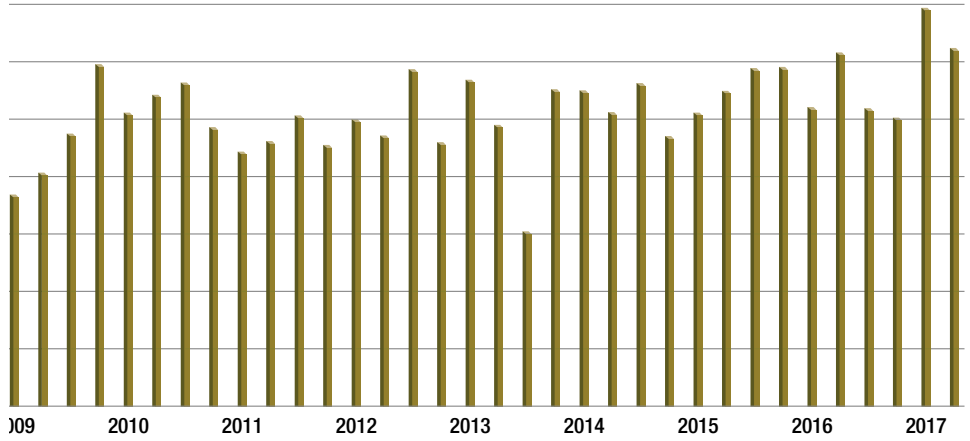
Les formulaires peuvent par ailleurs, être retirés à l'EDBM ou téléchargeables sur son site : **www.edbm.gov.mg.**

Rattaché à la Direction des Services aux Investisseurs de l'EDBM, le GU facilite la mise en place des projets d'investissement par la délivrance des documents administratifs sur la création et la modification d'entreprise ; les différentes autorisations d'emplois, visa transformable, visa de séjour pour les investisseurs, les travailleurs expatriés et leur famille ; les avis d'ouverture et licences pour les projets touristiques ainsi que les agréments en Zone et Entreprise Franche, pour les activités orientées vers l'exportation.L'EDBM dispose de 8 antennes régionales, dont 2 offrent actuellement les services d'un guichet unique création d'entreprise (Antsiranana et Toliary).

Pour le premier semestre 2017, le GU a recensé la création de 651 entreprises à Antananarivo dont 349 malgaches, 99 chinoises, 67 françaises, 25 indiennes, 19 mauriciennes et 16 pakistanaises, pour ne citer que quelques exemples.

Depuis 2009, le nombre de création d'entreprises progresse de manière constante avec un pic enregistré au cours du premier trimestre de l'année 2017 ■

Évolution trimetrielle des nouvelles sociétés créées au Guichet unique Antananarivo



Source : EDBM



#3

UNE VOLONTÉ D'AMÉLIORER LE CLIMAT DES AFFAIRES

Climat des affaires : adoption de réformes structurelles >>> 38
Panorama des secteurs banques et assurances >>> 40



CLIMAT DES AFFAIRES : ADOPTION DE RÉFORMES STRUCTURELLES

L'amélioration du climat des affaires, indicateur de confiance pour les investisseurs étrangers, est une des priorités des autorités malgaches. Des réformes structurelles et structurantes ont été adoptées ou sont en voie d'adoption, depuis 2014.

PROGRESSION 2016/2017

Sur le plan global :

167ème ↗+2

En 2016, Madagascar était classée 169ème. Elle occupe désormais la 167ème place. Une progression relative mais qui montre que les autorités mettent en place des réformes structurelles au long cours. 2017 a été marquée par l'adoption de réformes judiciaires visant à améliorer la sécurité juridique des affaires.

Cinq réformes principales ont été réalisées pour améliorer la justice commerciale afin d'Accélérer le traitement des litiges commerciaux, Améliorer la gestion des affaires et Favoriser les modes alternatives de résolution de litiges :

1) Accélération du traitement: mise en place d'un greffe autonome dédié aux affaires commerciales,
2) Accélération du traitement : limitation à deux renvois maximum;
3) Favorisation des procédures de médiation;
4) Informatisation en cours de la chaîne commerciale,
5) Mise en œuvre de la phase de mise en état par rapport à la conférence judiciaire

Création des entreprises :

113ème ↗+13

Madagascar a consenti des efforts dans le domaine de la création des entreprises et enregistre un gain de 13 places (Doing Business). En 2016, elle était classée 126ème et 113ème 2017. Cette percée est due au délai de création des entreprises qui a été revu à quatre jours ouvrables ainsi qu'à la facilitation des procédures de formalisation des sociétés au niveau du guichet unique de l'EDBM en réduisant le nombre d'étapes, le nombre de documents à fournir, en revoyant les coûts à la baisse, et en procédant enfin à l'automatisation des procédures. Les cinq réformes principales adoptées sont comme suit :
1) Saisie du NIF (numéro d'identification fiscale) en ligne par le front office du Guichet Unique et suppression de numéro d'identification fiscale provisoire;
2) Calcul des frais d'enregistrement à payer et paiement des frais au niveau du front office;
3) Réduction du nombre d'exemplaire de documents exigés,
4) Publication de l'avis de constitution sur le site web l'EDBM;
5) Délivrance du K-Bis au même moment que la délivrance des autres documents.

Raccordement à l'électricité :

185ème ↗+1

Dans le domaine du raccordement à l'électricité, Madagascar gagne une place, passant de la 186ème position, à la 185ème en 2017. Dans ce secteur, les progrès tardent à se confirmer, mais la restructuration de la JIRAMA, le développement de panneaux photovoltaïques, la construction de barrages élec enouvelables devraient permettre à Madagascar d'envisager un saut qualitatif dès 2018.

Commerce transfrontalier :

129ème ↗+5

Enfin dans le secteur du commerce transfrontalier, Madagascar gagne 5 places. En 2016, elle était classée 134ème, pour être 129ème en 2017. Si ces résultats peuvent, pour partie, être portés à l'actif de la réintégration de Madagascar dans le programme états-uniens AGOA depuis 2014, la participation de Madagascar au COMESA (Common Market for Eastern and Southern Africa) n'est pas étrangère à cette progression. En effet, le Président Hery RAJAONARIMAMPIANINA assure, cette année, la présidence de cette organisation internationale à caractère régionale dont l'objectif est de créer une zone de libre-échange, entre les 19 pays membres qui sont exemptés de franchises et de contingent et offre un accès potentiel à un marché global de plus de 600 millions de consommateurs dans 34 pays africains ■

Les principales réformes en cours

Principales priorités :
- Amélioration du cadre légal et juridique des affaires,
- Sécurité juridique des investissements,
- Amélioration de l'efficacité de la fiscalité,
- Facilitation du commerce extérieur,
- Lutte contre l'informel : facilitation de la formalisation des entreprises.

Principaux axes des actions étant :
- Facilitation, accélération et automatisation des différentes procédures administratives (création de société, procédures d'import/export, etc…)
- Amélioration de l'efficience administrative et la transparence de procédures
- Réformes judiciaires et fiscales
- Elaboration des principaux textes des affaires (PPP, ZES, Loi sur l'industrie, loi sur l'e-commerce, etc.), amendement des différents textes (sociétés commerciales, code de procédure civile, microfinance, etc.).

Résultats escomptés à moyen et à long termes :
- Automatisation des toutes les procédures administratives pour faciliter les affaires,
- Mise en place des différentes réformes législatives pour assurer la sécurité des investissements,
- Amélioration des infrastructures à travers le PPP (transports, routes, ports, énergie, aéroports, etc.); mise en place des zones économiques spéciales (ZES),
- Amélioration de l'accès au marché : augmentation de l'exportation, diversification des produits d'exportation.



PANORAMA DES SECTEURS BANQUES ET ASSURANCES

Depuis le retour à l'ordre constitutionnel, les secteurs bancaires et assurantiels connaissent une embellie.

Le Secteur bancaire est actuellement constitué de 11 banques privées dont 10 filiales de banques étrangères (françaises, mauriciennes et africaines) et une banque malagasy.
Après un ralentissement de l'activité bancaire entre 2009 et 2013, le rythme de croissance s'est réinscrit à la hausse.

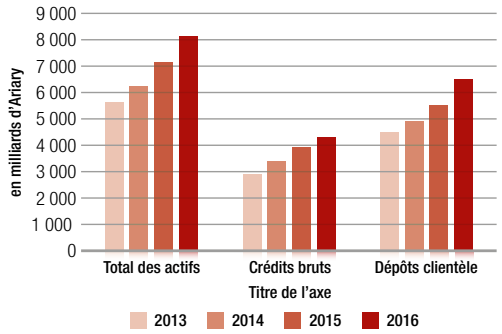
Le volume d'activités bancaires s'est accru de +45% entre 2013 et 2016. Cette tendance est tirée par les dépôts qui forment 79,7% du passif, lesquels ont été confortés de +44% sur la période. Dans le même temps, l'encours de crédits a été majoré de +49% malgré un ralentissement en 2016 (+8,5%) comparé aux trois années précédentes (+17% par an). La qualité du portefeuille s'est améliorée avec un taux de créances douteuses qui est passé de 13,8% en 2013 à 9,7% en 2016, et avec un taux de provisionnement de 77% contre 75% en 2013.
A l'horizon 2020, le secteur bancaire devrait poursuivre une progression soutenue à l'image de la relance économique du pays. La situation financière du secteur devrait ainsi demeurer solide et saine dans un avenir prévisible. En outre, les réformes en cours du cadre légal et règlementaire, notamment l'adoption de la loi sur la monnaie électronique ainsi que la révision de la loi sur la microfinance permettront de favoriser l'inclusion financière, élargir les offres des produits et services, moderniser et renforcer la stabilité du secteur.
Quant aux prévisions financières, l'accroissement des résultats d'exploitation de l'ensemble et l'expansion des activités détermineront la tendance générale. Toutefois, les politiques et stratégies

différent selon les banques, certaines ayant misé sur une densification de leur réseau d'agences, d'autres sur une croissance ciblée. Le contexte socio-politique, dans la perspective des élections prévues en 2018, pèsera certainement sur l'évolution de l'économie et des agrégats du secteur bancaire.

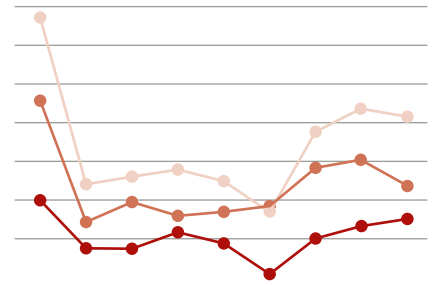
LA CENTRALE DES RISQUES (CDR) : UN OUTIL DE PRÉVENTION

Dans le cadre de sa mission de contribuer à la stabilité et au développement du système financier, BFM (Banky Foiben'i Madagasikara ou banque centrale malgache) a mis en place une infrastructure financière moderne et conforme aux bonnes pratiques internationales, pour la gestion et la maitrise des risques liés à l'endettement des emprunteurs. A cet effet, elle a fusionné la Centrale des Risques Bancaires (CRB) et la Centrale des Risques de la Microfinance (CRM) en une Centrale des Risques (CdR) unique, en mesure de satisfaire les besoins croissants et plus sophistiqués des principaux utilisateurs.
Cette fusion a permis d'améliorer la qualité des données et de réduire l'asymétrie de l'information. Opérationnelle depuis Septembre 2016, cette version consolidée de Centrale des Risques intègre non seulement les informations liées aux endettements des emprunteurs mais également celles relatives aux incidents de paiement sur chèques et effets. Les créanciers disposent ainsi d'informations complètes, non fragmentées, mises à jour, fiables et d'un outil facile à manipuler leur permettant d'apprécier les risques de crédit d'un emprunteur de manière précise et rationnelle.

Evolution des actifs, crédits bruts et dépôts clientèle de 2013 à 2016

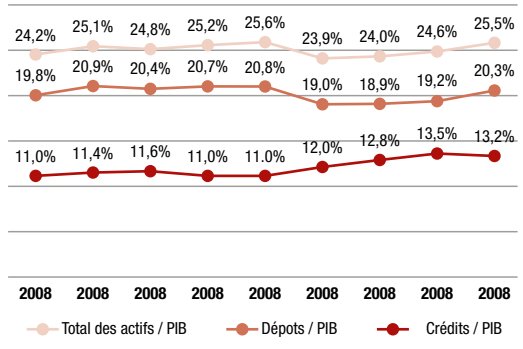


Evolution des variations annuelles des dépôts, des crédits et des actifs de 2008 à 2016



Croissance	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
des dépôts	21,6%	9,5%	6,6%	11,9%	8,1%	-1,4%	9,5%	13,1%	17,5%
des crédits	25,5%	7,0%	11,8%	4,0%	8,0%	17,5%	17,6%	17,1%	8,5%
des actifs	19,9%	7,6%	7,6%	12,0%	9,2%	1,1%	10,7%	13,5%	15,4%

Evolution annuelle des actifs/PIB, des dépôts/PIB et des crédits/PIB de 2008 à 2016



Nombre de crédits déclarés dans le système par type d'établissement

Entité	sept-16	janv-17	juin-17
IMFs	361 092	370 615	443 100
Banques	574 982	513 214	648 139
Etablissements Financiers	179	1 524	1 507
Total général	936 253	885 353	1 092 746

Tous les établissements de crédit font leur télé-déclaration mensuelle de leurs crédits à la nouvelle Centrale des risques (CdR). L'instruction de BFM y afférente oblige les déclarants à consulter la CdR avant tout octroi de crédit : un document attestant cette action est même conservé à des fins de justification lors de la mission de contrôle effectuée par la CSBF (Comité de la Supervision Bancaire et Financière).

Évolution du nombre d'établissement déclarant et d'emprunteurs

Années	Nombre d'Etablissements	Nombre d'emprunteurs
2011	8	234 042
2012	11	265 717
2013	11	327 453
2014	11	386 975
(juin) 2015	14	418 748
20162	35	705 818

Les statistiques issues de la CdR jouent ainsi un rôle important dans la maitrise :

- d'une part, des risques micro-prudentiels : analyse de l'évolution et de la concentration des risques par client, par secteur d'activité, par nature, par terme, etc. ; élargissement des points de contrôle des établissements de crédit par rapport à leurs déclarations périodiques.
- et d'autre part, des risques macro-prudentiels : analyse de l'évolution des principaux agrégats de la place financière, tendance des niveaux de risque du marché, tendance des niveaux de concentration du marché, évolution des conditions pratiquées par les Créanciers.

CRÉATION D'UN BUREAU D'INFORMATION SUR LE CRÉDIT (BIC)

Dans le cadre de l'inclusion financière et de la promotion d'un environnement favorable au climat des affaires, BFM a inscrit dans son plan d'action stratégique 2015-2019 la mise en place d'un bureau d'information sur le crédit (BIC). Le projet a déjà démarré depuis septembre 2016. Le BIC s'intéressera aux données non traditionnelles telles que l'historique de paiement des emprunteurs afin de constituer ce qu'on appelle généralement la garantie de réputation laquelle peut se substituer aux sûretés réelles. Il sera opérationnel à partir de 2019.

BANKY FOIBEN'I MADAGASIKARA

Selon la loi 2016-004 du 29 juillet 2016, complétée par la loi 2016-057 du 2 février 2017 portant Statuts de BFM, celle-ci a le privilège d'émission des signes monétaires sur tout le territoire.
A cet effet, BFM est la seule entité autorisée à procéder au tri qualitatif des billets et à la destruction des billets impropres à la circulation (entretien de la circulation fiduciaire).
Par ailleurs, dans le cadre des orientations stratégiques retenues dans le Plan National de Développement (PND), des réformes structurelles pour la croissance et la réduction de la pauvreté ont été adoptées par le pays. Les programmes de ces réformes sont regroupés sur des actions visant à :

- promouvoir une croissance solidaire et durable ;
- créer plus d'espace budgétaire ;
- améliorer la gouvernance économique ;
- renforcer le développement et la stabilité du secteur financier.

L'implication institutionnelle de BFM dans ces programmes de réformes repose essentiellement sur le renforcement du développement et de la stabilité du secteur financier. A ce titre, les nouveaux Statuts de BFM vont améliorer sa gouvernance, renforcer sa responsabilisation et asseoir son indépendance opérationnelle et institutionnelle. BFM est ainsi chargée, par l'organe du Comité exécutif, de définir et de mettre en œuvre la politique monétaire et la politique des changes à Madagascar. Elle est également responsable de l'émission des billets et monnaie. En tant que banque des banques, elle agit en prêteur de dernier ressort. De même, elle est la banque de l'Etat. Par ailleurs, elle est chargée de la stabilité financière et de la supervision bancaire et financière. Elle contribue au soutien à la politique économique générale du Gouvernement.
Pour atteindre ses objectifs et pour mettre en application ses nouveaux statuts, BFM dispose d'un plan stratégique et managérial à moyen terme. Ce plan stratégique vise notamment au renforcement de sa crédibilité en assurant la communication sur les politiques et les actions de BFM auprès de tous les acteurs économiques. C'est une communication responsable dont l'ambition est de publier des informations actualisées et fiables de manière transparente et objective.

Des plans d'actions prioritaires ont été élaborés afin d'améliorer et de moderniser le cadre de politique monétaire ainsi que son efficacité. Des réformes sont entreprises pour l'amélioration du fonctionnement des principaux marchés financiers et du cadre opérationnel de la politique monétaire.

Deux établissements spécialisés dans le micro-crédit :
Fondée en 1991, SONAPAR (Société Nationale de Participations) a pour vocation de promouvoir l'entrepreneuriat en participant au capital des PME et TPE. Quant à SOLIDIS Garantie, elle contribue, depuis 6 ans, au développement des PME/PMI à Madagascar. Depuis 2014, SOLIDIS Garantie a augmenté le volume de prêts cautionnés pour un montant de 5 milliards d'Ariary grâce à la signature d'une convention de garantie avec MICROCRED. Cette action entre dans le cadre du lancement du nouveau produit « Garantie Par Lot ». Et avec la mise en place d'un outil technologique dénommé « Calculateur Extranet de Garantie », les professionnels bancaires peuvent immédiatement et gratuitement évaluer l'éligibilité des dossiers-clients tout en donnant une décision immédiate de la garantie SOLIDIS. Cette technologie a pu être développée avec l'appui de l'Agence Française de Développement.

Top classement des banques à Madagascar

Rang	Nom de l'entreprise	CA en euros	Résultat net	Effectif	Contact
1	BFV - Société Générale	52 537 581	23 373 789	800	www.bfvsg.mg
2	Bank of Africa Madagascar	44 700 000	16 000 000	953	www.boa.mg
3	BNI Madagascar	34 580 905	16 296 191	1430	www.bni.mg
4	Banque Malgache de l'Océan Indien	27 527 581	12 534 773	393	www.bmoinet.net
5	Microcred Banque Madagascar	9 501 251	1 282 801	749	www.microcred.mg
6	Access Banque Madagascar	8 700 000	1 900 000	nc	www.accesbanque.mg
7	Mauritius Commercial Bank	7 192 131	2 670 447	nc	www.mcbmadagascar.com
8	Caisse d'Epargne de Madagascar	7 000 000	660 000	438	261 20 22 259 60
9	State Bank of Mauritius	2 060 000	9 000	57	www.sbmgroup.mu
10	BGFI	1 640 000	(-) 1 250 000	55	www.groupebgfibank.com

Clôturé le 31/12/2015 - Source : Ecoaustral



LE SECTEUR ASSURANTIEL ENTRE CROISSANCE ET DIVERSIFICATION

Les produits les plus vendus à l'heure actuelle sont ceux dédiés aux Incendies et Dommages aux biens (exemple : Vol, Dégâts des Eaux, Dommages aux Appareils électriques, Cyclones, etc.) ainsi que ceux couvrant les risques Industriels, commerciaux et bureaux / Habitation. Les entreprises minières que sont QMM et Ambatovy ont notamment souscrit à ce type de produits auprès de la CEAM (comité des Entreprises d'Assurances à Madagascar). Depuis le retour à l'ordre constitutionnel dans le pays, il y a eu une reprise du secteur des Bâtiments et Travaux Publics (BTP) ce qui mécaniquement a entraîné une hausse de la demande des produits Engineering (Tous Risques Chantier, Tous Risques Montage/Essais, Responsabilité Civile Décennale). Sur les moyen et long termes, les compagnies d'assurances telles que la CEAM projettent de mieux faire connaître au public les produits assurantiels dans leur ensemble. Le taux de pénétration est actuellement encore inférieur à 1% du PIB. Il devrait tendre vers 1,5% à moyen terme. L'administration malgache incite ainsi les Compagnies à développer la micro-assurance. Les professionnels observent d'ores-et-déjà que l'assurance des risques financiers est de plus en plus demandée (Assurance Crédit, Assurance caution…) ■

Top classement des assurances à Madagascar

Rang	Nom de l'entreprise	CA en euros	Résultat net	Effectif	Contact
1	Assurances et Réassurances Omnibranches	35 750 000	2 930 000	387	www.aro.mg
2	Ny Havana	8 700 000	1 115 500	372	www.nyhavana.mg
3	Allianz Madagascar Assurances	4 500 000	287 000	31	www.allianz-madagascar.com
4	Saham Assurance	3 960 000	530 000	24	www.sahamassurance.com

Chiffre clôturé au 31/12/2015 - Source : Ecoaustral

CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE MADAGASCAR

«Sécurité sociale juste et équitable, affaire de tous»

Le premier organisme de sécurité sociale réglementée à Madagascar a été crée en 1956. Au fil de l'histoire, la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, ou C.Na.P.S, Etablissement Public, gère actuellement les régimes des Prestations Familiales, des Accidents de travail et des Maladies professionnelles ainsi que celui des pensions de vieillesse au bénéfice des travailleurs des secteurs privé et maritime. Elle effectue sa mission à travers ses 44 représentations réparties dans toute l'île.

Madagascar compte 22 millions d'habitants, mais à peine 10% de la population est couverte par la sécurité sociale, pourtant droit fondamental universel, et pilier du travail décent. Les crises politique et économique ne favorisent pas non plus le développement de l'environnement social.

C'est ainsi que depuis une dizaine d'années, les efforts de la Caisse ont en particulier porté sur l'extension de la couverture sociale par diverses innovations dans les méthodes de travail et la modernisation des systèmes de gestion, l'adoption de Budgets de programmes, la gestion axée sur les résultats et la démarche qualité, ainsi que le renforcement des compétences des hommes et l'adaptation de la structure.

L'éveil de la conscience à la culture de la protection sociale a été réalisé par la création de Clubs CNaPS Junior, la tenue dans toutes les régions d'ateliers de sensibilisation et de formation avec les différents acteurs du monde du travail tels que les magistrats, les syndicats, les sociétés civiles et le monde des medias.

La politique de proximité a également été renforcée par la mise en place de « Guichet unique » pour l'amélioration du service aux usagers, l'organisation de guichets forains dans les zones enclavées, la sensibilisation active lors de divers événements d'ordre culturel ou social, la diversification des modes de paiement des prestations et de versement des cotisations. La décentralisation des traitements des prestations est effective. Les sessions de formation à l'endroit des employeurs et travailleurs ont été intensifiées, mais aussi pour des corps de métier spécifiques, tels que les organismes confessionnels les organismes publics et des Collectivités territoriales décentralisées dont les statuts des Agents sont particuliers.

Pour optimiser la gestion, des partenariats ont par ailleurs été établis avec divers organismes étatiques et privés. Entre autres, pour accompagner l'évolution des marchés, la Convention de la Caisse avec l'E.D.B.M. facilite l'adhésion des opérateurs à la CNaPS dès la création de l'établissement. Des conventions avec des entités internationales ont également été contractées, comme avec la GIP SPSI pour le projet de couverture sanitaire et social. Intégré au sein de la Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale (CIPRES) depuis 2016, la CNaPS continuera à normaliser sa gestion. La CNaPS se veut en effet être le partenaire le plus proche de tous ses assurés sociaux, pour la rentabilité des investissements en offrant la sécurité, la sérénité et la motivation à leurs employés, tant « Il n'est de richesse que d'hommes ».

Les résultats obtenus lui ont valu la reconnaissance internationale par le Prix des bonnes pratiques pour la région Afrique attribué par l'AISS en 2014, divers trophées pour le respect de la qualité et la meilleure note en matière de transparence budgétaire des Etablissement publics nationaux. La participation à divers forums, ateliers et séminaires techniques à l'extérieur du pays ont permis par ailleurs de consolider les connaissances des Agents, outre les recyclages périodiques à l'interne, les formations extérieures, l'encouragement de la formation diplômante et une vie associative favorisant l'épanouissement et l'engagement des hommes. Enfin, membre de l'Association Internationale de la Sécurité Sociale, la CNaPS est représentée par son Directeur Général au niveau des organes délibérants tels que la Commission de contrôle, la Commission technique des analyses et recherche en politique sociale.

Le prochain Budget de programmes 2018-2022 comportera 5 axes stratégiques pour s'adapter à la mutation du monde du travail et mieux répondre aux besoins. Les prestations existantes offertes continueront d'être améliorées, de nouveaux produits tels que la retraite des producteurs et l'indemnité de chômage seront mis en place, la promulgation du Nouveau Code de Prévoyance Sociale sera prioritaire. Les conditions de vie des assujettis seront également améliorées par le développement des actions sanitaires et sociales et la mise en oeuvre de la politique de « Santé et sécurité au travail ». La fructification des actifs consistera à pérenniser les régimes en optimisant les ressources. Le pilotage visera l'excellence par la continuité de l'informatisation et la modernisation de la gestion, dont l'opérationnalisation du système intégré de gestion informatique, la réseautisation par satellite, la poursuite de la démarche qualité dans tous les domaines, l'élargissement des conventions et la stratégie d'intégration nationale. Enfin, la CNaPS s'attachera à garantir sa notoriété en renforçant son positionnement, son engagement dans une démarche de Responsabilité sociétale et de développement durable.



Philippe Lebreton,
Directeur Général,
Allianz Madagascar

ALLIANZ MADAGASCAR: CROISSANCE CONTINUE ET EFFICIENCE

Depuis son installation à Madagascar en 2006, Allianz Madagascar allie les atouts du professionnalisme à l'excellence et l'expérience d'un leader international de l'assurance et des services financiers.

AGF Madagascar a été créée en 2006. En 2009, elle devient Allianz Madagascar, filiale du groupe Allianz, un des leaders mondiaux dans le secteur de l'assurance. L'expertise du groupe combinée à l'expérience et au professionnalisme de l'équipe locale a permis à Allianz Madagascar de s'implanter durablement dans le secteur assurantiel. En étant, au quotidien, au plus proche des attentes de ses clients, en leur proposant toute une série de produits adaptés à leurs besoins, Allianz Madagascar a su gagné leur confiance et a connu une croissance exponentielle.

En 2014, Allianz Madagascar occupait 7 % de part de marché. L'Activité Dommage affichait un chiffre d'affaire de 2014 de 8,1 Mds Ariary en croissance de 13 % par rapport à l'année précédente. La même année, le chiffre d'affaire de l'activité Vie s'élevait à 5,2 Mds Ariary et était en croissance de 9 % par rapport à 2013.

Ces bons résultats se confirment. Fin 2016, Philippe Lebreton, directeur général de Allianz Madagascar déclarait :

« Malgré la crise, nous avons développé un chiffre d'affaires de 17 milliards ariary. On représente actuellement 10% de part de marché avec une croissance annuelle de 20% du chiffre d'affaire ».

LES PRINCIPAUX PRODUITS PROPOSÉS

- **Dans le secteur du Transport et de l'Aviation,** Allianz offre une gamme complète de produits d'assurance transports : marchandises transportées par voies maritimes, aériennes et terrestres, assurances responsabilités civiles, corps de navire.
- Dans le secteur de la **Construction et des Risques Techniques,** les programmes d'assurance d'Allianz accompagnent tous types de chantiers, pendant la phase de construction, de montage et d'essai, mais aussi pendant la durée de vie de l'ouvrage, grâce à une expertise technique des projets et des risques qui y sont associés. En matière d'indemnisation, les équipes spécialisées assistent leurs clients selon les mêmes standards que le Groupe Allianz.
- **Concernant les dommages aux biens et la responsabilité civile, pour chaque** entreprise, Allianz dispose d'offres adaptées intégrant la prévention des risques. De même, il offre une large gamme de solutions d'assurances retraite prévoyance et santé adaptée en fonction des besoins de chaque entreprise.
 Les particuliers sont au cœur de l'activité de notre métier et tous les grands domaines de l'assurance auprès des particuliers sont considérés : auto, habitation, prévoyance. Une offre complète, claire et innovante d'assurances leur est proposée pour profiter sereinement de toutes les étapes de la vie.
- L**es réseaux d'Allianz** Africa ont fait évoluer leur offre automobile en introduisant une garantie « avance sur recours » ou des garanties au premier risque. De même dans le secteur assurance Vie, pour répondre au mieux aux besoins de financement des études, Allianz Africa propose une offre « rente éducation » qui permet de constituer une épargne et assure, en cas de décès, une rente pour couvrir les frais de scolarité.

Allianz Madagascar est, par ailleurs, pleinement impliquée dans la santé, l'éducation, qui figurent parmi les principaux acteurs de développement économique local.

Allianz
Allianz Madagascar Assurances

Allianz Africa avec vous de A à Z.

La force d'un leader international de l'assurance et des services financiers, les atouts de la proximité

Allianz Africa est à vos côtés depuis un siècle sur le continent africain.
15 filiales et 450 collaborateurs à votre service. Des solutions pour accompagner vos programmes internationaux dans près de 30 pays en Afrique et à Madagascar.

www.allianz-africa.com

Allianz
Allianz Madagascar Assurances

Conception - réalisation : Pastelle - Alfortville



#4

DES OUTILS AU SERVICE DES INVESTISSEURS

Rubrique juridique et fiscale >>> 50

doingbusinessin Madagascar | Edition 2017



RUBRIQUE JURIDIQUE ET FISCALE

LES GARANTIES DE L'ETAT MALGACHE VIS-À-VIS DES INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS

Au cours de l'année 2015, 43,8% des entreprises nouvellement créées, d'après les données de l'Economic Developement Board of Madagascar (EDBM), sont des entreprises étrangères.

Ainsi, depuis plusieurs années, l'Etat malgache s'applique à garantir un environnement incitatif, pratique et transparent pour toutes les activités d'investissement à Madagascar en assurant la sécurité des capitaux et des investissements, le respect des droits de propriété individuelle ou collective, l'égalité de traitement entre investisseurs nationaux et étrangers sur le territoire national et le libre fonctionnement des entreprises.

De nombreuses lois ont été adoptées pour renforcer les garanties offertes aux investisseurs et notamment :

- la liberté d'investir sans condition d'autorisation d'investissement préalable ;
- la liberté de transfert des apports en capitaux et de leurs revenus ;
- le respect des droits de propriété individuelle ou collective ;
- l'égalité de traitement des investisseurs ;
- le libre fonctionnement de l'entreprise conformément à ses règles statutaires ;
- la libre gestion du personnel dans le cadre du Code du Travail et du Code de Prévoyance Sociale.

L'Etat malgache s'engage également à instaurer et à maintenir un environnement favorable à l'investissement, à travers le maintien d'un système fiscal simple, équitable et propice à la croissance pour les investisseurs.

AVANTAGES COMPARATIFS DE MADAGASCAR EN MATIÈRE FISCALE

Entreprises franches ;
Zones économiques franches (ZEF) ;
Zones économiques spéciales (ZES)

Le système fiscal malgache est un système classique axé autour :

- d'une taxation des bénéfices d'entreprises, des salaires, des revenus des capitaux mobiliers et du capital,
- d'un mécanisme de Taxe sur la Valeur Ajoutée récupérable par voie d'imputation ou de remboursement dans certains cas limitatifs et de retenue à la source sur certains revenus.

Dans le système fiscal malgache, l'impôt est assis, en règle générale, sur des bases d'imposition déclarées par les redevables eux-mêmes. En contrepartie de ce système déclaratif, l'administration détient le pouvoir de vérifier la situation fiscale des contribuables afin de s'assurer qu'ils se sont acquittés de leurs obligations et éventuellement de réparer le préjudice causé au Trésor public par les infractions à la loi fiscale.

Madagascar est un pays à fiscalité attractive en raison de l'existence de mesures fiscales incitatives pouvant être classées en deux catégories, à savoir les mesures fiscales incitatives communes et les mesures fiscales incitatives sectorielles.

Les mesures fiscales incitatives communes concernent tous les investisseurs de tout secteur d'activité tandis que les mesures fiscales incitatives sectorielles ont été mises en place afin d'orienter les investissements dans les principaux secteurs clés de l'économie malgache, notamment le secteur de l'exportation, les secteurs minier, énergie renouvelable, touristique, industriel, agricole, Bâtiments et Travaux Publics.

Les mesures propres au secteur de l'exportation sont prévues dans la loi n°2007-037 du 14 janvier 2008 sur les Zones et Entreprises Franches. Le régime des Zones et Entreprises Franches s'appliquent aux investissements réalisés par des investisseurs nationaux et/ou étrangers dans des activités orientées vers l'exportation. Les Entreprises Franches réunissent trois catégories d'entreprises, à savoir les entreprises individuelles de transformation, les entreprises de services, et les entreprises de production intensive de base et bénéficient notamment d'une exonération d'Impôt sur les Bénéfices des Sociétés pendant les cinq (5) ou deux (2) premiers exercices à compter de l'exercice au cours duquel a démarré l'exploitation effective, selon la nature de l'activité de l'entité concernée. Les Zones Franches sont, quant à elle, des entreprises qui ont pour activité principale la gestion, le développement et la promotion de la zone à l'intérieur de laquelle sont regroupées plusieurs entreprises franches et bénéficient entre autres d'une exonération d'Impôt sur les Bénéfices des Sociétés pendant les quinze (15) premiers exercices suivant l'exercice au cours duquel a démarré l'exploitation effective.

Concernant les entreprises œuvrant dans le secteur de l'énergie renouvelable, touristique, industriel, ou Bâtiments et Travaux Publics, elles bénéficient d'une réduction d'impôt égale à 10% du montant de l'investissement éligible.

Taux d'imposition à Madagascar : comparaison régionale

	Madagascar	Comores	Gabon	Côte d'Ivoire	Réunion & Mayotte
Impôt sur les bénéfices d'entreprises	**20%**	35%	30%	25%	33,1/3%
Impôt sur les plus-values de cessions	**20%**	35%	30%	25%	19% ou 33,1/3%
Retenue à la source d'impôt	**10%**	10%	20%	20%	30%

Enfin, et parallèlement aux Zones et Entreprises Franches, Madagascar a pour projet de créer une Zone Economique Spéciale (ZES) en accord avec Maurice notamment. Cette ZES située dans le sud de la Grande Ile (Fort-Dauphin) a pour objectif de faciliter les échanges commerciaux dans l'océan indien en prévoyant des procédure douanières et fiscales plus avantageuses.

LE DROIT DU TRAVAIL À MADAGASCAR

Le droit du travail à Madagascar est régi par la loi n°2003-044 du 28 juillet 2004 portant code du travail.

Durée indéterminée ou déterminée des contrats de travail

Le contrat de travail peut être conclu pour une durée indéterminée ou une durée déterminée. Le contrat à durée déterminée ne peut excéder deux ans et l'employeur peut y recourir seulement si les travaux n'entrent pas dans les activités normales de l'établissement et portent sur un ouvrage déterminé dont la réalisation constitue le terme du contrat.

Durée légale du travail

Le Code du travail fixe la durée légale de travail à 173,33 heures par mois. Les heures effectuées au-delà de cette durée légale constituent des heures supplémentaires qui donnent lieu à une majoration.

La rémunération du travail

Depuis le 1er février 2017, le salaire minimum d'embauche est fixé à 155 523,00 Ariary par mois (environ 48 €) pour le régime agricole et à 157 748,00 Ar (environ 49 €) pour le régime non agricole. Les charges patronales sont de 18 % et les charges salariales de 2,90 %.

La cessation du contrat de travail :

-Le contrat du travail est rompu pour quatre causes :
- du fait de l'employeur, par le licenciement ;
- du fait du travailleur, par la démission ;
- par accord de volontés des parties ;
- en cas de force majeure laissée à l'appréciation de la juridiction compétente.

Le contrat de travail à durée déterminée ne peut cesser avant terme par la volonté d'une seule des parties que dans les cas de faute lourde prévus dans le Règlement Intérieur ou, à défaut, laissés à l'appréciation de la juridiction compétente.

Le contrat à durée indéterminée peut cesser par la volonté de l'une des parties. La rupture est abusive lorsqu'elle est effectuée sans cause réelle et sérieuse. Toute rupture abusive du contrat de travail peut donner lieu à des dommages intérêts laissés à l'appréciation des juridictions du travail.

Les infractions relatives aux obligations générales de l'employeur

Tout employeur qui ne respecte pas les obligations relatives à la conclusion du contrat de travail et à la déclaration d'ouverture d'un établissement à l'inspection du travail ou tenu des registres d'employeur destiné à recueillir toutes mentions permettant l'exercice du contrôle des services du travail sera puni d'une amende de 300 000 à 1 200 000 Ariary (environ de 93 à 375 €).

Les recours en cas de litiges

En cas de litiges, il est bien entendu envisageable de recourir aux juridictions civiles, commerciales ou pénales selon le domaine du litige concerné. Toutefois, la résolution des différends peut être soumise à l'arbitrage. Ainsi la convention d'arbitrage est le contrat par lequel les parties s'engagent à soumettre un litige né ou éventuel à la décision d'un ou plusieurs arbitres, à l'exclusions des tribunaux de droit commun, ce qui présente l'avantage de la confidentialité et de la célérité des procédures.

Conseils à un futur investisseur

La réussite d'un projet d'entreprise nécessite avant tout d'être extrêmement bien préparé, ce qui suppose d'être conseillé et accompagné localement par des experts.

Afin de prévenir les risques, il est nécessaire d'identifier préalablement l'ensemble des aspects tant juridiques que fiscaux du projet et d'avoir une vue d'ensemble sur les étapes à accomplir jusqu'à sa réalisation effective.

Cette anticipation, élément essentiel à la sécurisation de son investissement, suppose de prendre en considération la législation et la réglementation malgache, son environnement économique, fiscal, social et les perspectives de développement





#5

LES SIX SECTEURS PRIORITAIRES DES AUTORITES MALGACHES

Agriculture, élevage, pêche et aquaculture : un secteur en développement >>> 56
Industrie minière : Madagascar, un riche sous-sol, une mine d'opportunités >>> 64
Electricité, le choix des énergies renouvelables >>> 72
L'essor des TIC >>> 78
Les infrastructures : levier de croissance des activités socio-économiques >>> 84
Tourisme : l'île aux trésors >>> 88
Le rebond de l'industrie textile >>> 92

doingbusinessin Madagascar | Edition 2017



AGRICULTURE, ÉLEVAGE, PÊCHE ET AQUACULTURE : UN SECTEUR EN DÉVELOPPEMENT

La modernisation du secteur de l'agriculture constitue un sérieux enjeu de développement durable et inclusif pour Madagascar. Elle représente 26% du PIB et 80% de la population malgache sont concernées par ces activités.

BILAN DE SITUATION

Assez schématiquement deux types d'agriculture coexistent à Madagascar. Il y a, d'une part, une agriculture traditionnelle, non professionnelle, d'autosubsistance tournée vers la culture du riz (base de l'alimentation et représentant 60% des terres cultivées). Cette activité occupe près de 80% de la population rurale. D'autre part, se développe, sous l'égide d'entreprises locales et/ou internationales, une agriculture de rente, concentrée le long de la côte Est, dans le Nord et dans le Sud (plantations de sisal) de la Grande Ile, spécialisée dans la culture de produits tels que le café, le thé, la vanille, le clou de girofle, le litchi ou le cacao prisés pour leur qualité « premium » sur les marchés internationaux.

De petits producteurs, sensibilisés par un possible appoint financier, cultivent également ce type de produits sur leur lopin de terre d'une surface moyenne comprise entre 0,5 et un hectare.

Les autorités malgaches entendent mutualiser les compétences des deux types d'agriculture, afin d'éviter l'écueil d'un développement à deux vitesses, et ce pour un bénéfice inclusif.

OPPORTUNITÉS DE DÉVELOPPEMENT

Les opportunités de développement dans le secteur agricole sont nombreuses. Près de la moitié des terres arables que compte la Grande Ile, soit 18 millions ha demeurent encore disponibles. Les revers d'hier de l'agriculture malgache, dans des économies globales en mutation, se révèlent, aujourd'hui, être des atouts. L'utilisation des engrais chimiques est très faible, et de l'ordre de 3 à 7 kg par hectare, rapporte le Ministère de l'agriculture. Cette faible utilisation a, certes, impacté la productivité et entraîné des rendements médiocres. Ce « retard » est paradoxalement une opportunité, affirme l'EDBM. En effet, les consommateurs sont de plus en plus séduits par des produits d'agriculture certifiés biologiques. Et les terres de Madagascar peu corrompues par les intrants chimiques n'ont pas besoin d'être dépolluées et peuvent être cultivées en l'état, moyennant la mise en place d'une agriculture raisonnée.

Par ailleurs, la richesse de la géodiversité conjuguée à la variété de climats ont favorisé la fertilité de la terre où peuvent être cultivés épices, légumes, et produits tropicaux.

Chaque point de l'île est situé à moins de 200 km d'un port ou d'un aéroport ce qui facilite le transit et l'accès aux marchés internationaux. Si le réseau de routes et de pistes est encore, par endroit, défectueux surtout durant la saison des pluies, les efforts consentis par les autorités malgaches devraient sensiblement améliorer les conditions de circulation sur l'ensemble du territoire.

Enfin, Madagascar dispose d'une main-d'œuvre agricole abondante, peu chère, non professionnalisée mais compétente, ce qui constitue un avantage comparatif par rapport à d'autres pays offrant des prestations similaires.

Les atouts pour la mise en valeur agricole de Madagascar

- Plus de la moitié des terres arables sont disponibles
- La quasi absence d'utilisation d'engrais et d'intrants chimiques permet une spécialisation, sans transition, dans l'agriculture biologique
- Des infrastructures structurantes sont en cours de réhabilitation ou de construction
- La Grande Ile dispose de nombreux points d'eau et son coût demeure peu élevé (La plus grande ressource en eau de l'Afrique de l'Est)
- La main-d'œuvre est abondante et compétitive.
- Des produits rares comme l'Ylang Ylang (fixateur utilisé dans la parfumerie) ou l'Artemisia (plante composante dans la fabrication de médicaments antipaludéens) sont déjà cultivés et d'autres produits à forte valeur ajoutée peuvent également être développés.
- Madagascar jouit, enfin, d'une image qualitative. Ses produits sont reconnus comme étant haut de gamme.

Les grandes zones de végétation



POSSIBILITÉ DE DÉVELOPPER DES GRANDES PLANTATIONS

Le code foncier actuel permet aux investisseurs étrangers de contracter auprès de l'Etat malgache un bail emphytéotique d'une durée de 18 à 99 ans selon la taille du projet. Ceci permet aux investisseurs de développer une agriculture à grande échelle pour les produits nécessitant des grandes surfaces comme la canne à sucre, le cacao etc.
La plupart des investisseurs actuellement implantés à Madagascar gèrent leurs propres plantations et travaillent simultanément avec les producteurs malgaches dans le cadre d'une agriculture contractuelle.



Pépinière

DES AVANTAGES DE L'AGRICULTURE CONTRACTUELLE

Madagascar encourage le développement d'une agriculture en collaboration avec les producteurs malgaches et les opérateurs locaux. Cette agriculture contractuelle est entendue comme suit : les investisseurs contractent des partenariats avec de petits producteurs locaux. D'un côté les entreprises fournissent des engrais, de la technique, organisent des sessions de formation et achètent la production après déduction de leur investissement. De par leurs connexions, ils sont en capacité de commercialiser ces productions sur les marchés internationaux. De l'autre côté, les petits producteurs, dans ce type de partenariat privé-privé, mettent leur terrain et leur savoir-faire à disposition de l'entreprise. Ces agriculteurs sont directement concernés et impliqués dans l'amélioration de la productivité et la qualité des rendements dans la mesure où il s'agit de faire fructifier leur propre capital. Autre avantage, outre leur compétitivité sur le plan salarial, ils connaissent et maîtrisent les rouages de l'administration locale. Ce système est complémentaire, gagnant-gagnant et a largement fait ses preuves.

Suivant ce modèle d'agriculture contractuelle, en juillet 2017, le Fonds Livelihoods pour l'Agriculture Familiale (Danone) et des entreprises internationales ont collaborativement lancé un projet dans le secteur de la vanille ayant pour objectif de tripler les revenus des agriculteurs malgaches tout en fournissant aux entreprises de la vanille de qualité et entièrement traçable pendant 10 ans.

JOINT-VENTURE :

Un système de joint-venture entre les entreprises locales ou les organisations paysannes et les investisseurs peuvent également être développés surtout dans le cadre de la mise en place d'unité de transformation pour les produits déjà existants (fruits tropicaux, café, etc).
Les producteurs malgaches peuvent ainsi apporter comme capital leurs terrains et fournir à l'entreprise leurs produits. Ce système permet de réduire le coût de l'investissement, l'investisseur a uniquement à financer l'unité de transformation, quant aux producteurs, ils peuvent s'attendre à gagner des dividendes en plus de la vente des produits.

Des possibilités dans l'industrie de transformation
L'EDBM, outre sa mission de conseils, est une force de propositions et analysent en aval les possibilités d'investissement. Les membres de ce bureau observent que des quantités de fruits, tels que litchis ou ananas, pourrissent faute de conservation, de transformation et d'exportation sur les marchés internationaux. Aussi encouragent-ils l'implantation d'industrie de transformation.

MANDA S.A.
Fruits de mer de madagascar

Lot IA 90 Bis Manerinerina - Ivato - ANTANANARIVO (Madagascar)
Tél : 00261 3312 04806 - 00261 3479 92248 - 00261 3212 04806
E-mail : manda@moov.mg - Web : www.manda-seafood.mg

USINE AGREEE AUX NORMES EUROPEENNES POUR TOUT TRAITEMENT DES FRUITS DE MER

Crevettes - Crabes - Poulpes - Poissons - Gambas - Langoustes
Calamars - Camarons - Anguilles - Civelles - Tilapia.

VIVANTS - FRAIS - CONGELÉS

MANDA SEAFOOD LE RESTAURANT : Spécialisé en fruits de mer





TROPHEE
CAP EXPORT 2013

l'Entrepreneur de l'Année
TECOMA AWARD
MEILLEUR ENTREPRENEUR
DE L'ANNÉE 2013

Mme BAKOLY RAZAKANAVALONA
Administrattrice Générale

UNE FISCALITÉ ATTRACTIVE

L'agriculture peut se faire sous le régime d'entreprise franche. Sont éligibles à ce statut, les entreprises dont 95% de la production est destinée à l'exportation. Durant les quinze premières années, ces entreprises ne payent pas d'impôts sur les bénéfices et sont exemptés de TVA sur l'importation de matières premières, de matériaux, ou d'équipements. Ce type d'entreprises franches peuvent être développées sur l'ensemble du territoire malgache, ce qui n'est pas le cas dans tous les pays, et constitue un sérieux avantage fiscal.

ELEVAGE : UN SECTEUR EN EXPANSION

Le secteur de l'élevage contribue à hauteur de 15% du PIB et représente 60% des revenus des ménages ruraux.

De par son importance numérique, sa diversité et sa spécificité, le secteur de l'élevage présente un réel potentiel de développement et ce d'autant que les superficies de pâturages avoisinent les 35 millions d'ha, selon le ministère de l'agriculture, et sont propices aux cultures fourragères.





LES DIFFÉRENTS TYPES D'ÉLEVAGE

- Bovin et laitier
- Zébu malgache, particulièrement prisé sur le marché sud-africain
- Porcin
- Ovin
- Caprin
- Apiculture, activité particulièrement rentable en raison de la richesse des plantes mellifères
- Sériculture basée sur l'exploitation des vers à soie sauvages et vers à soie muriers.

Le secteur est en pleine transformation sous l'action conjuguée de l'installation de vétérinaires privés en milieu rural - formant un réseau de prestataires de services de santé animale - et du développement de partenariat avec des institutions privées nationales et étrangères comme l'Institut Pasteur dans le domaine du diagnostic des maladies et de l'analyse des produits servant à l'alimentation animale. Les importations de nouvelles races plus performantes et plus résistantes aux maladies permettent également d'envisager à moyen terme une amélioration de la productivité.
Enfin, la demande du marché local constitue une grande opportunité pour le secteur de l'élevage. Des élevages de volailles, par exemple, se développent à travers l'Ile sous l'impulsion de la présence de grands groupes internationaux comme Eclosia (à travers sa filiale Avitech).

PÊCHE ET AQUACULTURE : UNE ÉCONOMIE BLEUE ALLIANT EXPLOITATION RAISONNÉE ET RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

« Pour une économie BLEUE, qui valorise le travail des pêcheurs et aquaculteurs, dans une perspective de développement durable et inclusive, garantissant le respect écologique des ressources halieutiques »

Sur le plan des ressources halieutiques, Madagascar c'est :

- 5 000 km de côtes ;
- Une zone économique exclusive (ZEE) d'environ 1 140 000 km² ;
- 50 000 ha de tannes d'arrières mangroves ;
- 155 000 ha de lacs et lagunes ;
- 1 500 km² de plans d'eau naturels favorables à la pisciculture.

LA PÊCHE, UN SECTEUR SOUS-EXPLOITÉ, UN ÉCOSYSTÈME FRAGILE

Selon la lettre de l'économie bleue, conforme aux objectifs du PND et du PMO, la marge de production des pêcheries à forte valeur ajoutée demeure importante. En effet, avec un potentiel marin et estuarien estimé à 200 000 t/an, le pays dispose d'une marge de progression de 105 000 t/an. Les espèces disponibles en quantité sont les poissons pélagiques et démersales telles que le thon et espèces associées. A moyen terme, dans l'hypothèse d'une exploitation modérée de ce potentiel halieutique, respectueuse de l'environnement, évitant l'utilisation de poison, 80 000 tonnes pourraient être absorbées par le marché national. Le reste (soit plus de 60%) pourrait être revendu à l'international. Dans l'hypothèse où la structure du PIB national resterait inchangée, la pêche maritime pourrait contribuer à hauteur de 15% du total d'exportation en valeur, et participerait à hauteur de 6,4% à l'équilibre de la balance commerciale, et concourrait à 1,8% du PIB national.

Au niveau économique, la pêche maritime pourrait générer, dans les générations à venir 324 milliards d'Ariary de richesse annuelle, soit près du double de sa contribution actuelle. Si la crevette, la langouste, l'holothurie et le poulpe ont connu un développement exponentiel, surtout durant les années 1995 à 2008, où l'aquaculture de crevettes, par exemple, a quintuplé sa production, ils sont à l'heure actuelle en voie de saturation.



© Source GAPCM

L'AQUACULTURE : UN SECTEUR D'AVENIR

Assez étonnement, les fermes d'aquaculture peuvent être développées à l'intérieur du pays. Elles sont considérées comme un secteur d'avenir pourvoyeur de devises dans la mesure où leurs productions sont destinées aux marchés internationaux. L'algoculture, l'holothuriculture et la pisciculture en étang sont actuellement très prometteuses, avec une croissance annuelle de 20%, étant entendu que moins de 10% du potentiel est, actuellement, exploité. Le potentiel de la contribution de ce secteur pourrait, toutefois, être décuplé si des mesures de soutien, dans une approche intégrée, étaient mises en place.

PÊCHE ARTISANALE, PISCICULTURE : DES REVENUS D'APPOINT

La petite pêche et la pisciculture, classées comme activité à « faible investissement/bénéfices élevés, et caractérisée par un rapide retour sur investissement » ajouent un rôle indéniable en tant que source de revenus ou source additionnelle de revenus pour les populations en situation de subsistance économique. Ainsi, un ménage pratiquant la pêche a une probabilité réduite d'être pauvre de 15% dans les zones urbaines et de 20% en zone rurale comparé aux ménages ne travaillant pas dans la pêche. Comparé à d'autres secteurs, l'impact sur la réduction de la pauvreté est plus efficient à investissement public similaire.

Le marché local est fortement demandeur de produits issus de la pêche et de la pisciculture (surtout dans les grandes villes comme Antananarivo et Tamatave). L'EDBM ajoute que les grandes entreprises minières existantes et celles à venir sont des clients pour ces produits tout comme le marché régional à travers les accords commerciaux de la SADC, COMESA… dont plusieurs des pays signataires n'ont pas suffisamment de ressources en eau ou n'ont pas un accès direct à la mer. Un ensemble de marchés en voie de structuration qui permettent d'envisager une embellie dans ce secteur à l'avenir ■



Ferme Aquacole

unima

Leader historique de la production de crevettes à Madagascar,
le groupe UNIMA compte environ 2000 collaborateurs.

Une mangrove préservée
- 100 % de la mangrove préservée et renforcée
- 922 000 pieds de palétuviers plantés
- Programme de conservation de la plus grande mangrove de Madagascar avec les populations locales





Un élevage proche de la nature
- 5 à 10 crevettes au m² contre 100 à 200 en élevage intensif
- Alimentation sans OGM (*< 0,9 %), ni antibiotiques, ni produits d'animaux terrestres
- Aucun impact mesuré sur l'environnement

Des actes pour le bien-être des populations locales
- Plus de 7 300 enfants scolarisés
- 1 900 personnes soignées mensuellement
- Plus de 5 000 personnes ayant accès à l'eau potable et l'électricité



Acteur responsable, le groupe UNIMA œuvre activement pour le développement communautaire et la préservation de l'environnement.

Unima Distribution - 11 bis, rue Balzac - 75008 Paris
T é l . + 3 3 (0) 1 77 49 08 70 - unima.distribution@unima.com - www.unima.com





© COLAS - Jacques Fernandès

INDUSTRIE MINIÈRE : MADAGASCAR, UN RICHE SOUS-SOL, UNE MINE D'OPPORTUNITÉS

Le sous-sol malgache regorge de ressources naturelles exploitables dans un cadre respectueux de l'environnement. L'industrie minière devrait connaître un véritable essor d'ici 2025.

Construction de l'usine de traitement de nickel de Sherritt à Toamasina.

UN POTENTIEL MINIER PLURIEL

La Grande Ile dispose d'importantes réserves minérales, non seulement en pierres précieuses mais aussi en minerais industriels, et ceci, réparties sur l'ensemble de son territoire.

Les substances minérales sont classifiées de la manière suivante par la Chambre des Mines de Madagascar (CMM) :

- Les substances minérales non métalliques utilisées à des fins de constructions et de travaux publics et d'énergie telles que le sable, l'argile, le marbre, le calcaire ;
- Les substances minérales à usage industriel comme le fer, le chrome, le manganèse, le vanadium, le titane, le zirconium, l'ilménite ;
- Les métaux de bases comme le fer, le cuivre, le plomb, l'aluminium, l'étain, le cobalt, le nickel ;
- Les métaux précieux comme l'or, l'argent ou le platine ;
- Les pierres précieuses et semi-précieuses comme le béryl, le saphir, l'émeraude, le rubis, le quartz rose, la topaze, la tourmaline, l'améthyste, l'aigue-marine ;
- Les substances minérales énergétiques comme la houille, le charbon, le lignite, le graphite

Les substances minérales autres comme le mercure, le lithium, le magnésium, le radium et les terres rares, l'uranium, le vanadium;

MALGRÉ UNE CONJONCTURE ATONE, DES PROJECTIONS OPTIMISTES SUR LE MOYEN TERME

La réduction actuelle du prix des matières premières sur le marché international a contraint les compagnies minières existantes à réduire leur volume d'extraction. En dépit de ce ralentissement conjoncturel de l'activité, les projections sur le moyen terme sont plutôt optimistes. Suivant différents scenarii, considérant plusieurs paramètres comme les cours du marché, l'attractivité des IDE, stabilité socio-politique et l'amélioration des infrastructures, la Banque mondiale estime que l'exploitation minière industrielle pourrait représenter entre 4 et 14% du PIB et dominer l'ensemble des exportations de Madagascar d'ici 2025. Si ces tendances se confirment, Madagascar deviendra bientôt un « pays riche en ressources », tel que le définit le FMI, c'est-à-dire un pays où, sur plusieurs années, les ressources naturelles épuisables représentent soit au moins 20 % du total des exportations, soit 20 % des recettes provenant des ressources naturelles.

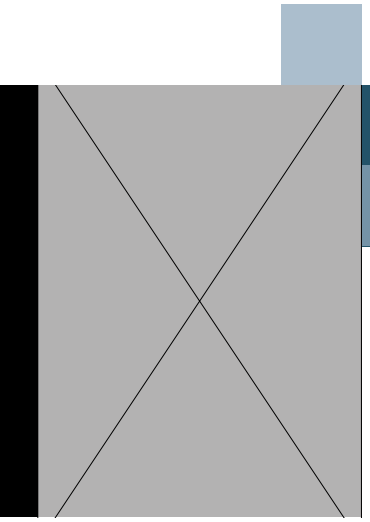
Les analyses convergentes du FMI et de la Banque mondiale confirment que le secteur minier malgache est en pleine croissance, et qu'à condition d'une bonne modélisation des politiques publiques (code minier en cours de négociation) excluant un effondrement des cours, c'est là un secteur susceptible d'offrir des perspectives de développement tant pour les investisseurs, l'Etat malgache et la population (croissance du PIB, revenus fiscaux, création d'emplois directs et indirects).

DES PROJETS PIONNIERS, AU SERVICE DE L'ESSOR DE L'EXPLOITATION MINIÈRE

Madagascar a une longue histoire d'exploitation minière, à petite échelle et artisanale, dans les secteurs de l'orpaillage et des pierres précieuses. Un changement d'échelle a néanmoins été opéré entre 2005 et 2012, avec le lancement de deux méga projets actuellement en phase d'exploitation que sont : QMM et Ambatovy.

Lancé en 2009, QIT Madagascar Minerals (QMM) est détenue à 80 % par le géant minier anglo-australien Rio Tinto et à 20 % par l'État malgache. Le site minier comprend une mine d'ilménite, de rutile et de zircon à Tolagnaro, dans le Sud-Est de Madagascar, une usine de séparation flottante et des installations portuaires. L'ilménite extraite est exportée puis enrichie dans le complexe métallurgique de Sorel-Tracy de Rio Tinto au Canada. L'investissement total, depuis 2008, s'élève à 1,1 milliard de dollars, dont 930 millions de dollars à Madagascar. La pleine capacité potentielle de QMM est de 496 000 tonnes d'ilménite par an et de 26 710 tonnes de zirsill par an.





Mr Bonaventure RASOANAIVO,
Directeur Général de l'OMNIS

Quelles sont vos missions ?

Les principales missions de l'OMNIS résident dans la mise en œuvre de la politique nationale en matière d'exploration et d'exploitation pétrolière et minière, la valorisation des données géologiques de base ainsi que le développement de partenariat avec les compagnies pétrolières et minières étrangères.
Les blocs pétroliers de Madagascar s'étalent sur cinq bassins sédimentaires. Nous avons essentiellement en charge la promotion de ces blocs en mettant en exergue leur potentiel, déterminé grâce aux différentes études déjà réalisées. Ainsi, il nous incombe de trouver les partenaires internationaux pour l'exploration et l'exploitation de nos ressources pétrolières.
Nous représentons l'Etat dans les Contrats de Partage de Production avec les compagnies présentes et celles qui viendront plus tard.

Quels services proposez-vous aux investisseurs ?

Pendant les phases préparatoires, l'OMNIS met à la disposition des compagnies les données pré-requises pour l'exploration et éventuellement, l'exploitation. Préalablement à leur arrivée sur le territoire, l'Office leur propose également une assistance sur le plan technique et administratif.
L'OMNIS se charge ensuite de l'audit, du suivi et de l'évaluation des travaux. En tant qu'organe de régulation, l'Office s'assure que les compagnies respectent leurs engagements pendant chacune des phases de leurs travaux.
Nous disposons également de machines de forage pour différentes prestations. Et notre laboratoire réalise différents traitements et analyses minéralogiques, des études biostratigraphiques, stratigraphiques et sédimentologiques ainsi que des analyses géochimiques et physico-chimiques (Charbon, Jatropha et Hydrocarbures).

Quels futurs développements envisagez-vous pour l'OMNIS ?

L'OMNIS se veut être l'un des plus grands contributeurs au développement de l'économie nationale. Ainsi, dans la perspective de faire de Madagascar une Nation prospère à forte croissance économique, l'OMNIS est à pied d'œuvre afin de développer davantage les partenariats avec les compagnies nationales et/ou internationales, désireuses de contribuer à l'essor des secteurs pétrolier, uranifère ou encore celui du charbon de terre à Madagascar.
L'OMNIS renforcera ainsi sa position en tant qu'acteur incontournable du secteur.

Quelles sont les prévisions de l'investissement dans votre secteur pour l'année 2017 ?

L'OMNIS envisage de faire la promotion des blocs pétroliers offshore à travers un appel d'offres international. Les efforts seront axés sur les bassins que l'on sait à fort potentiel et qui sont déjà couverts par des données d'exploration car ayant déjà fait l'objet d'études. Cette campagne de promotion portera sur 40 blocs offshore et 35 blocs onshore.
En outre, les zones non encore explorées feront l'objet de contrat avec des compagnies de service géophysique pour des campagnes d'acquisitions géophysiques et sismiques permettant de rehausser leur potentialité. L'OMNIS, par ses propres moyens, contribue également à l'exploration. En effet, l'Office procède à l'étude et l'évaluation des blocs pétroliers grâce au retraitement des anciennes données, acquises au cours de ses quarante ans d'expérience.
Bien qu'il soit difficile de spéculer sur le nombre de compagnies qui pourraient venir investir à Madagascar, nous avons bon espoir que toutes ces démarches amèneront un certain nombre de compagnies à emboîter le pas à nos partenaires déjà présents.

OMNIS



OFFICE DES MINES NATIONALES ET DES INDUSTRIES STRATEGIQUES (OMNIS)
BP 1bis – 21, Rue Razanakombana Ambohijatovo
Antananarivo 101 – MADAGASCAR
+261 20 22 242 83
secdg@omnis.mg
communication@omnis.mg
www.omnis.mg

OMNIS

Madagascar est à la veille d'un grand bond et souhaiterait que des investisseurs sérieux y contribuent. Fort de ses 40 années d'expériences dans le secteur pétrolier amont et chargé du partenariat entre le gouvernement et les compagnies pétrolières internationales, l'OMNIS est le partenaire de premier choix pour ceux qui veulent participer aux séries d'explorations à venir dans la Grande Île.
Etant une référence pour les compagnies pétrolières qui veulent prendre part au développement de ce secteur, l'OMNIS continuera, comme il l'a fait depuis 40 ans, de contribuer à la création d'un environnement compétitif et encourageant pour les investissements ainsi que l'accès aux dernières données d'exploration permettant une meilleure évaluation des potentiels.
40 blocs offshore et 35 blocs onshore feront prochainement l'objet d'un appel d'offres pour les compagnies pétrolières internationales.

Engagé pour un avenir meilleur



Lancé à la fin 2012 par un consortium regroupant Sherritt International Corporation du Canada (40 %), Sumitomo Corp. du Japon (27,5 %), Korea Resources Corp. de la République de Corée (27,5 %), et SNC-Lavalin Inc. du Canada (5 %), le Projet Ambatovy produit du nickel, du cobalt et du sulfate d'ammoniaque (comme un sous-produit du raffinage), à partir d'une mine près de Moramanga. La boue de minerai est acheminée vers l'usine de traitement à Toamasina, située dans l'Est de Madagascar, à travers un pipeline long de 220 km. Le produit est, ensuite, expédié vers les marchés internationaux à partir du port de Toamasina. Avec un investissement cumulatif de 7,2 milliards de dollars en 2013, le projet a une capacité annuelle de 60 000 tonnes de nickel raffiné et 5 600 tonnes de cobalt.

Selon la Banque mondiale, ces deux projets ont fortement participé à l'aménagement d'infrastructures, notamment : un port, des routes, des ponts, des installations pour la prestation de services sociaux, une centrale thermique, des lignes électriques et un système de distribution d'eau.

Outre ces deux projets, d'autres ressources telles que le charbon, le fer, le graphite, ou encore le calcaire sont actuellement en phase d'exploration.

La production de pétrole, enfin, a commencé à titre pilote sur le site de Tsimiroro (centre-ouest de la Grande île) mais l'exploration devrait s'étendre de manière significative. La compagnie Madagascar Oil mène le projet on-shore le plus avancé et réalise une production pilote par injection de vapeur d'une capacité moyenne de 465 barils par jour (mars 2014). La société a également conclu un partenariat avec Total pour l'exploration du champ voisin de Bemolanga. Le potentiel pétrolier off-shore n'est pas confirmé, mais la proximité des champs au Mozambique permet d'espérer des découvertes à Madagascar.

INVESTISSEURS, MODE D'EMPLOI

Le permis minier est délivré par le Bureau du Cadastre Minier de Madagascar (BCMM). La procédure est assez simple il s'agit, dans un premier temps, de demander un permis de recherche qui conditionne l'obtention d'un permis d'exploitation. En sus, la loi malgache exige des compagnies minières une étude d'impact sur l'environnement (EIE) agréé par l'ONE.
Dans le secteur des hydrocarbures, les sociétés pétrolières ne peuvent mener des travaux d'exploration, de recherche, d'extraction et d'acheminement d'hydrocarbures qu'après conclusion d'un contrat pétrolier avec l'OMNIS (Office des Mines Nationales et des Industries Stratégiques).



DES MESURES FISCALES INCITATIVES

Les grandes entreprises minières peuvent bénéficier du régime de la loi sur les grands investissements miniers (LGIM). Cette loi 2001-031 amendée en 2005 (2005-022) dispose de plusieurs avantages incitatifs. Le texte prévoit des avantages fiscaux tels qu'une exemption de l'Impôt sur les Bénéfices des Sociétés (IBS) pour les cinq premiers exercices fiscaux (art. 47), toute une série de déductions (art.50) ainsi que des réductions d'impôt en cas d'investissement type infrastructures (art.52). La loi prévoit une indemnisation en cas de nationalisation ou d'expropriation par l'État (art.98), elle garantit la liberté de mouvement et de commercialisation des produits miniers. Ces dispositions sont conformes au Code minier en cours de révision.
Pour l'instant seul Ambatovy bénéficie de la LGIM

MISSIONS :
Le Bureau du Cadastre Minier de Madagascar (BCMM), créé par le Décret 2000-308 du 10 mai 2000, est un Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC). Il est placé sous tutelle technique du Ministère auprès de la Présidence chargé des Mines et du Pétrole et sous tutelle financière du Ministère des Finances et du Budget. Le Bureau du Cadastre Minier de Madagascar a pour mission principale la gestion des autorisations et permis miniers à partir du dépôt des demandes jusqu'à leur expiration en appliquant trois valeurs fondamentales dans son mode de gestion : clarté, transparence et efficacité. Le permis d'exploitation est délivré dans un délai qui ne peut excéder trente (30) jours ouvrables. Le BCMM contribue également à la promotion, au niveau national et international du secteur minier Malagasy.

Site de Mandena, RIO TINTO

Le Mining Business Center (MBC)



Le Mining Business Center est le cadre idéal pour dévoiler les nouveaux produits ou services. Réunissant sur un même site l'ensemble des secteurs d'une filière, le Mining Business Center est l'occasion de nouer des partenariats avec une autre entreprise ou un importateur. Le Mining Business Center permet de s'informer sur l'état du secteur minier à Madagascar. S'offrir un ou des box, c'est aussi donner à l'entreprise un moyen de cultiver son image et d'améliorer sa notoriété.

Une mine d'opportunités

Situé à quelques kilomètres de l'aéroport international d'Ivato – la porte d'entrée de Madagascar – le Mining Business Center (MBC), en cours de construction, est un écrin moderne et exceptionnel dédié au secteur minier malgache. Avec une surface bâtie de 6 600 m² et construit sur un espace total de 12 000m², le Mining Business Center rend hommage à la richesse du sous-sol malagasy. Le bâtiment est situé à proximité immédiate de la capitale, Antananarivo. Il offre des solutions nouvelles pour les opérateurs et les acheteurs aussi bien de gemmes, de pierres précieuses que de métaux industriels.

Le centre névralgique minier malagasy

Le Mining Business Center est le front office du secteur minier à Madagascar. Il permettra de faciliter les démarches entre professionnels et sera au même titre un guichet unique pour les particuliers. Toutes les structures de l'administration minière en relation avec les opérateurs miniers seront regroupées dans ses locaux. Le Mining Business Center sera donc à la fois la porte d'entrée aux investissements miniers à Madagascar et une plateforme d'échanges avec les investisseurs nationaux ou étrangers.

Le Hall : un lieu de vie

Le hall est un espace privilégié baigné par a lumière du jour grâce à sa grande baie vitrée. Chaleureux et luxueusement décoré, il offre une grande flexibilité dans sa structure et permet la combinaison de possibilités selon les besoins de chaque événement : activités autour des mines, foire internationale, etc.



Des services à la hauteur de vos ambitions

- **1 bâtiment :** autonome énergétiquement grâce aux installations hybrides (solaire et thermique), le Mining Business Center possède également son propre réseau d'eau potable. Aucun déficit énergétique n'est donc à craindre.
- **Une galerie commerciale :** d'une superficie de 12m² en moyenne, les 32 box installés dans la galerie sont répartis entre les 4 secteurs. Chaque box permettra aux opérateurs et aux acheteurs d'effectuer leur transaction ou d'exposer leur produit. Modulable, chacun d'eux sera cloisonné, doté d'un volet roulant et d'un revêtement de sol. Mais les locataires pourront le personnaliser à leur goût et à leurs idées.



- **1 espace** dédié aux institutions bancaires (bureau de change et opérations bancaires).
- **4 salons VIP :** pour recevoir vos invités prestigieux, organiser vos évènements ou vos réunions bilatérales.
- **Un amphithéâtre** de 1 000 places : Pour accueillir confortablement vos congrès, séminaires et expositions, le MBC met à votre disposition une grande salle. Il dispose de la dernière génération d'équipement audiovisuel pouvant s'adapter à tous les événements.
- **2 restaurants,** une bibliothèque et une cartothèque dédiées au secteur minier.
- **Un lieu sécurisé pour vos transactions :** la sécurité et la sûreté ont été les leitmotivs dans la création du centre. Vous pourrez y effectuer vos transactions en toute sécurité. Le périmètre est sécurisé avec des équipements sécuritaires technologiques, détecteurs de métaux, accès magnétique, contrôle vidéo caméra, etc.

BCMM

Bureau du Cadastre Minier de Madagascar.
Rue Farafaty Ampandrianomby
Antananarivo, Madagascar.
Tél : +261 20 22 400 29
E-mail: bccm@moov.mg



ELECTRICITÉ, LE CHOIX DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le secteur de l'énergie est en pleine restructuration. Face au défi de l'électrification de l'île, et considérant son potentiel énergétique, le gouvernement malgache mise sur les énergies renouvelables.

Site hydroélectrique d'Andranomamofona

L'HEURE DES BILANS

Seuls 20% de la population malgache, et majoritairement urbaine, a accès à l'électricité. Les paysans utilisent le bois de chauffe et le charbon de bois pour pallier ces carences. Or le bois utilisé est en grande majorité issu d'une exploitation illicite et destructrice des ressources forestières. Ce phénomène est l'une des principales causes de la déforestation et de la dégradation des forêts naturelles de la Grande île, selon le ministère de l'Energie. Il épuise le capital naturel de l'île et rend le pays davantage vulnérable aux changement climatiques. Face à cette situation d'urgence, et conformément au PND, les autorités malgaches ont adopté une Nouvelle Politique de l'Energie (NPE) qui s'étend sur la période 2015 -2030. Outre des considérations économiques, sociales et environnementales, l'objectif est de favoriser le développement des énergies renouvelables.

LE RÔLE DE LA JIRAMA, OPÉRATEUR ÉLECTRIQUE NATIONAL

La Jirama, compagnie nationale d'eau et d'électricité de Madagascar a été créée le 17 octobre 1975. Hormis la distribution et la mise en place des infrastructures électriques du pays, dont elle conserve le monopole, elle assure l'approvisionnement en eaux à usage industriel et domestique sur l'ensemble du territoire malgache. Confrontée à des problèmes de gouvernance et de gestion qui ont impacté le budget de l'Etat, un consultant a été nommé, sur recommandation du FMI, pour mettre en place le Projet d'amélioration de la gouvernance et des opérations du secteur de l'électricité (PAGOSE). Ce projet implique une collaboration étroite entre le gouvernement malgache et la Banque mondiale. Trois réformes majeures, sur proposition du FMI, doivent être adoptées : i) une nouvelle élaboration des textes relatifs aux changements tarifaires dans les domaines de l'électricité et de l'eau ; ii) le remaniement de l'équipe dirigeante ; iii) la modification des statuts de la compagnie pour en faire une entité commerciale. Un programme de protection des revenus (PPR) a récemment été mis en œuvre. Des compteurs intelligents ont été mis en place pour vérifier la consommation des nouveaux abonnés et, dorénavant, des contrôles sont multipliés dans le pays pour éliminer les branchements illicites qui grèvent le budget de la compagnie.

MADAGASCAR EST UN RÉSERVOIR IMMENSE DE RESSOURCES EN ÉNERGIES RENOUVELABLES

- Le potentiel hydraulique du pays est estimé à 8 000 MW, mais seulement environ 160 MW sont exploités.
- Presque toutes les régions du pays bénéficient de plus de 2.800 heures d'ensoleillement annuel, soit l'équivalent de 1500 à 2100 kWh/m²/an. L'exploitation de cette forme d'énergie serait une option capable de relever le défi pour la réduction de la pauvreté en milieu rural.
- La Vitesse moyenne annuelle du vent est comprise entre 3 à plus de 8m/s à 50 mètres de hauteur, représentant un potentiel de l'ordre de 2000MW.

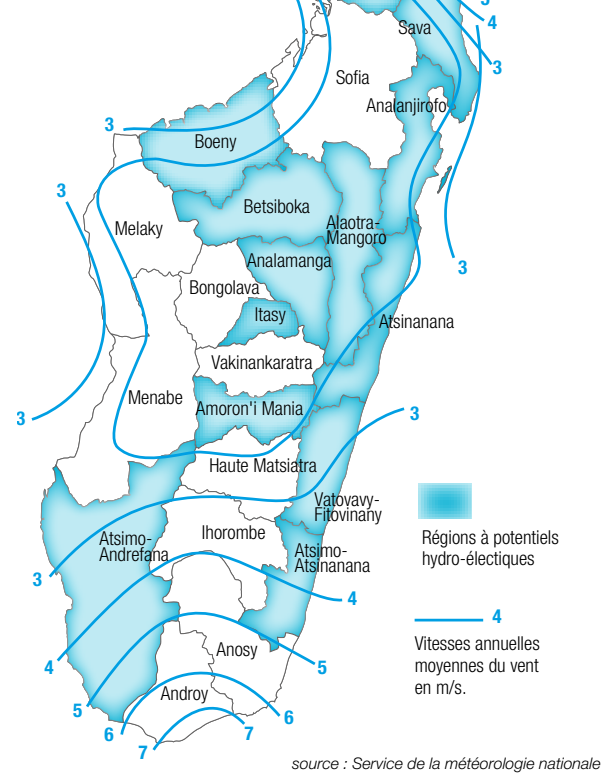
LE POTENTIEL HYDROÉLECTRIQUE

Le pays dispose d'un potentiel hydraulique parmi les plus importants d'Afrique mais qui est insuffisamment exploité. 1500 sites répartis dans l'ensemble du pays, principalement localisés dans les régions Centre, Nord-Ouest, Nord et Est du pays, à l'exception du Sud où les sites potentiels sont rares et le débit des rivières irrégulier, ont été identifiés et sont à divers stades d'études pour un potentiel total de près de 8 000 MW.

LE POTENTIEL ÉOLIEN

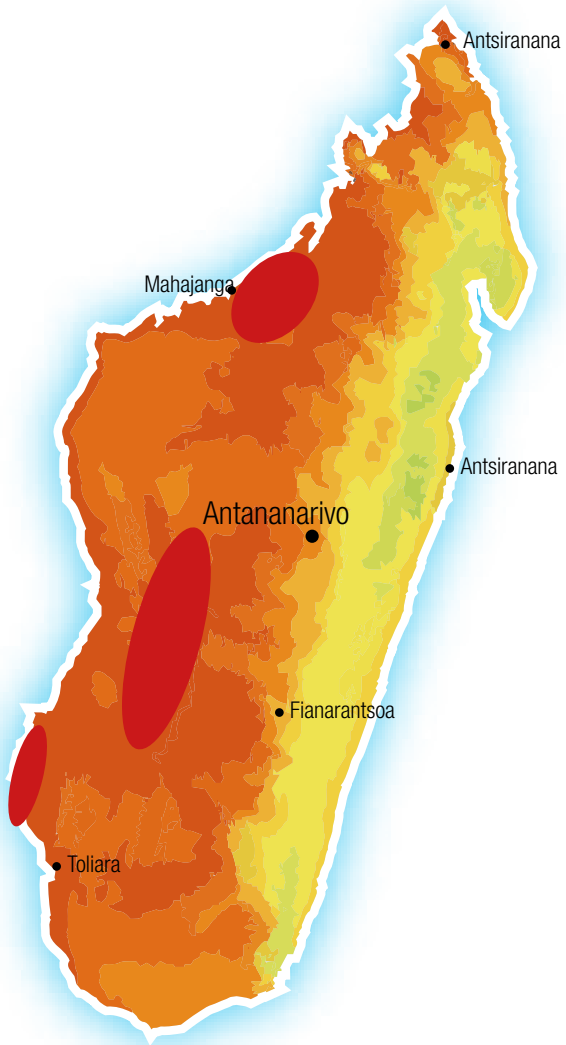
Les ressources d'énergie éolienne sont considérables, mais non réparties uniformément sur le territoire national. Cette forme d'énergie peut être exploitée pour pompage d'eau ou la création d'aérogénérateurs de faible puissance, surtout dans : la zone nord (vitesse moyenne annuelle du vent compris entre 6 et 9m/s à 50m de hauteur) ; zone centre (vitesse moyenne annuelle du vent compris entre 6 et 6,5m/s à 50m de hauteur) ; zone sud (vitesse moyenne annuelle du vent supérieure à 6 et 6,5m/s à 50m de hauteur) ; extrême sud (Taolagnaro, Tsihombe, Itampolo, Androka, Vohimena, et Tanjona : vitesse moyenne annuelle du vent supérieure à 8 et 9m/s à 50m de hauteur).

Potentiels hydro-électrique et éolien



source : Service de la météorologie nationale

IIIIIIII Rayonnement horizontal global



source : Solar Map © 2014 GeoModel Solar

LE POTENTIEL SOLAIRE

Le potentiel solaire est particulièrement important dans les régions de l'Ouest et au Sud du pays. L'exploitation de l'Energie solaire permettra de générer de l'électricité à moindre coût notamment à travers l'autoproduction urbaine et les installations hors réseau en zone rurale et ce grâce aux nouvelles technologies de production électrique et d'éclairage dont les prix iront, suivant des économies d'échelles, en diminuant.

PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT À L'HORIZON 2030

A l'horizon 2030, et selon des études prospectives, la NPE estime que la production d'électricité proviendra à 75% de l'hydroélectricité, 5% de l'éolien, et 5% du solaire, ce qui représentera 85% d'énergie propres. Les 15% restant seront issus des énergies thermiques.

L'objectif à l'horizon 2030 est de fournir un accès durable à 70% des ménages. Les opérations d'électrification rurale sont gérées par l'Agence de Développement de l'Electrification Rurale (ADER). Dans ces zones où le taux de pénétration reste faible, des programmes de développement de panneaux solaires sont à l'étude. En mai 2017, le magazine Ecofin annonçait, par exemple, que les 25 000 habitants du village d'Andralanitra (situé à proximité d'Antananarivo) sont désormais les bénéficiaires des deux premiers arbres solaires implantés dans la Grande Ile. Des start-ups comme Mahazava (voir interview) proposent également des solutions innovantes.

Le financement nécessaire pour augmenter les capacités énergétiques du pays est estimé à 1,2 milliards USD sur la période 2015-2030. Les financements seront mobilisés grâce au secteur privé, aux PTF (partenaires techniques et financiers), et au Gouvernement. Les partenariats public-privé (PPP) seront encouragés ■

« Ce n'est pas assez de faire des pas qui doivent un jour conduire au but, chaque pas doit être lui-même un but en même temps qu'il nous porte en avant. » « Goethe »

vous accompagner*

* Ce n'est pas assez de faire des pas qui doivent un jour conduire au but, chaque pas doit être lui-même un but en même temps qu'il nous porte en avant. » « Goethe »

Cabinet conseil
Energies - Eau - Infrastructures - Environnement - Mines
06, Rue Fredy Rajaofera - B.P. 5063 - Antananarivo MADAGASCAR
Tél. : (261 20) 22 632 21 - Fax : (261 20) 22 632 19
E-mail : glw@moov.mg - www.glw-international.com

GLW INTERNATIONAL

Madagascar | GreenYellow





GreenYellow est aujourd'hui un opérateur de premier plan dans les domaines du solaire photovoltaïque et de l'efficacité énergétique au niveau mondial, avec des implantations dans l'Océan Indien, en Afrique, en Europe, en Amérique Latine et en Asie. Depuis ses débuts en 2007, l'entreprise, dont le siège social est en France, applique la philosophie qui a fait son succès : être un partenaire local solide qui s'inscrit dans la durée, pour faire de la transition énergétique une création de valeur partagée. En effet, la société apporte son expertise pour réduire la facture énergétique des acteurs économiques locaux grâce au savoir-faire de ses 200 collaborateurs.

GreenYellow est l'un des rares acteurs à posséder une expertise sur l'ensemble des composantes d'une facture énergétique : à la fois dans la production d'énergie décentralisée (notamment photovoltaïque), la réduction garantie des consommations (l'efficacité énergétique) et les services à l'énergie (achat d'énergie, pilotage des consommations et conseil en stratégie énergétique).

Les solutions d'efficacité énergétique proposées par GreenYellow, tel que le Contrat de Performance Energétique (CPE), présentent de nombreux atouts. Le CPE permet d'optimiser les consommations énergétiques d'un site et de garantir le maintien de la performance. De plus, l'ensemble des travaux sont financés par GreenYellow et les gains sont partagés avec le client dès la 1ère année.

GREENYELLOW EN QUELQUES CHIFFRES

- +1000 CPE en exploitation dans le monde
- 115 centrales photovoltaïques développées, construites et en exploitation
- +180M€ de volume d'achat d'énergie sous gestion

MADAGASCAR AUX COULEURS DE GREENYELLOW

Dès 2008, GreenYellow a été pionnier du solaire photovoltaïque dans l'Océan Indien, en réalisant des ombrières de parkings pour les magasins Jumbo Score à la Réunion. Fort de ce succès et au regard des enjeux énergétiques locaux, l'opérateur a décidé d'ouvrir en 2015 deux antennes régionales à l'Ile Maurice et à la Réunion. En deux ans, les équipes de l'Océan Indien ont été étoffées avec plus d'une quinzaine de personnes. Un bureau a ainsi été ouvert à Antananarivo, capitale de Madagascar.

GreenYellow, en partenariat avec l'Etat Malgache et l'opérateur électrique national, la JiRaMa, entend accompagner la transition énergétique du pays en mettant l'accent sur les énergies renouvelables. Tous trois sont engagés dans la construction de ce qui sera la plus grosse centrale photovoltaïque de l'Océan Indien (20MW). Ce Projet Présidentiel est exemplaire, à bien des égards, il a pu voir le jour grâce à l'association fructueuse d'entreprises malgaches et françaises, qui collaboreront tout au long de la mise en œuvre : de la recherche foncière, aux études techniques, construction et ce jusqu'à la phase d'exploitation, puisqu'un Contrat d'Achat d'Electricité d'une durée de 25 ans a été signé avec la JiRaMa.

////// LES CHIFFRES CLÉS DE LA CENTRALE D'AMBATOLAMPY

- *Puissance : 20 MWc*
- *Superficie : 28 ha*
- *Nombre de panneaux : 73 728*
- *Production annuelle : 32 GWh*

Cette centrale sera opérationnelle à la fin du premier semestre 2018, soit une période totale de développement de moins de 24 mois depuis le premier contact. Il s'agit d'un temps de réalisation extrêmement faible au regard des précédents internationaux. Et GreenYellow peut se féliciter d'avoir pu compter sur l'appui des responsables politiques et administratifs à tous les échelons concernés : la Présidence de la République, le Ministère auprès de la Présidence en charge des Projets Présidentiels et de l'Aménagement du Territoire, le Ministère de l'Energie, de l'Eau et des Hydrocarbures, la Région du Vakinankaratra, la JiRaMa, l'ORE et l'EDBM.

Parallèlement, GreenYellow a développé une offre de production électrique hybride photovoltaïque et thermique, particulièrement adaptée aux nombreux réseaux électriques de petite taille (réseaux privés, réseaux publics en province), permettant de réduire les coûts de production électrique et les nuisances environnementales, tout en assurant un accès à l'électricité 24h/24h.

L'ambition de GreenYellow est d'accompagner plus largement l'Etat Malgache dans la diversification de son mix énergétique, avec des actions au niveau des régions où les besoins en développement énergétique sont très importants.

ET LE CONTINENT AFRICAIN ?

Le développement de GreenYellow est aujourd'hui résolument tourné vers l'Afrique continentale, avec l'ouverture cette année de deux bureaux à Dakar (Sénégal) et à Rabat (Maroc).

En effet, leur modèle partenarial, leur approche globale des thématiques énergétiques et leurs capacités de financement sont les ingrédients clés pour développer de nouveaux projets dont le continent Africain a besoin, aussi bien en Afrique francophone (Djibouti, Cameroun, Burkina-Faso) et qu'anglophone (Ghana et Afrique de l'Est).

greenyellow
smart energy solutions

doingbusinessin Madagascar | Edition 2017



L'ESSOR DES TIC

Madagascar s'est dotée d'outils performants favorables au développement des TICs. Si, aujourd'hui, la Grande Île accueille en nombre des centres d'appels, son avenir semble être du côté des start-ups qui rivalisent de créativité.

DES INFRASTRUCTURES À LA POINTE DES NOUVELLES TECHNOLOGIES

Depuis quelques années, des réseaux de communication internationaux à très haut débit desservent la Grande Ile, constitués par des câbles fibres optiques et des faisceaux hertziens :

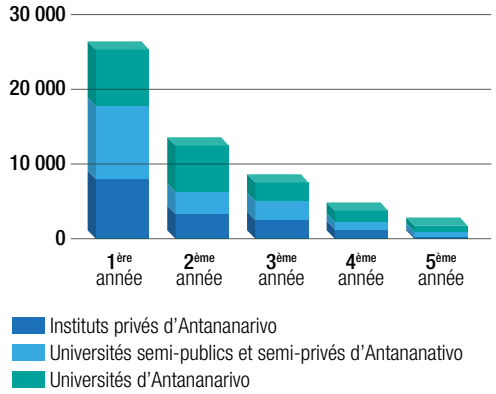
- LION (Lower Indian Ocean Network) est un câble sous-marin de près de 1000 km de long ayant une capacité de 1.3 Tbps. Il relie Madagascar, la Réunion et l'Ile Maurice et permet à la Grande Ile d'être connectée au reste du monde. Il est ensuite prolongé de Madagascar à Mombasa, au Kenya, en desservant Mayotte au passage, par LION2 qui sécurise la connexion internet à très haut-débit (4G) sur près de 2700 km.
- EASSy (East Africa Submarine System), est un câble sous-marin reliant 9 pays africains (Madagascar, Afrique du Sud, Mozambique, Tanzanie, Kenya, Somalie, Djibouti, Erythrée et Soudan) et les interconnectant au réseau mondial des câbles marins avec une capacité 1.4 Tbps sur plus de 10 000 km de long.

Ces deux réseaux d'envergure internationale sont reliés au backbone national, câble de fibre optique de 8.000 km, qui assure, quant à lui, la couverture de la Grande île.

UN CAPITAL HUMAIN COMPÉTENT ET COMPÉTITIF

Madagascar dispose d'un capital humain jeune, compétent, qualifié, dynamique et créatif. Environ 36 000 étudiants par an parviennent au baccalauréat dans la Capitale et la majorité a suivi des cours en langue française. Chaque année des ingénieurs sont formés dans de grandes écoles comme polytechnique ou à l'université. Selon le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, plus de 200 nouveaux diplômés en Télécommunication et en Informatique arrivent chaque année sur le marché. Outre une réelle qualification, le coût de ce type de main-d'œuvre à valeur ajoutée reste compétitif par rapport à ceux pratiqués dans d'autres pays. Dans les centres d'appel, le seuil salarial est fixé à 200 USD. Ces différents arguments ont, par exemple, entraîné la délocalisation à Madagascar d'activité de services de téléphonie mobile qui lui préféraient auparavant le Maroc ou la Tunisie.

IIIIIIII Statistique des jeunes inscrits dans les universités d'Antananarivo



Source EDBM : ces statistiques comptabilisent les jeunes inscrits toutes les filières confondues à l'exception de la médecine, des sciences naturelles et de l'agronomies.
Au total, quelque 50 000 étudiants sont prêts à combiner études et travail moyennant une flexibilité dans l'aménagement de leur emploi du temps.

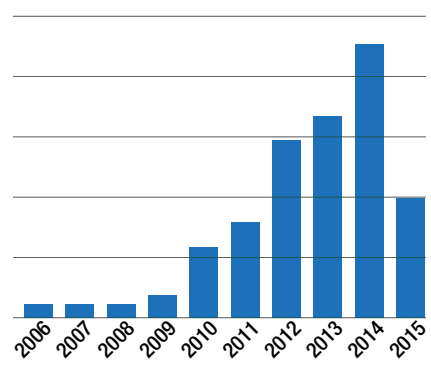
LE DÉVELOPPEMENT DE LA TÉLÉPHONIE MOBILE ET DES ACCÈS INTERNET

Selon l'EDBM, les faibles taux de pénétration de la téléphonie (50,47%) et d'internet (5,42%) montrent que le marché local est demandeur. Toutefois, Madagascar, comme nombre de pays d'Afrique, est gagnée par la fièvre des entreprises de télécommunication, nouvelle génération, offrant des services de téléphonie mobile aussi diversifiés que l'e-monnaie.
Exemple de ce type de compagnies présentes à Madagascar : Telecom Malagasy (incluant Telma mobile, Telma global net), Orange Madagascar, Airtel Madagascar, Gulfsat Madagascar/Blueline, Iridium Africa Services Corporation, CTMM (Centre de Traitements Monétiques de Madagascar), Global Plus et Via Space Madagascar. Une offre plurielle qui permet d'accéder à des prix concurrentiels.

LE BOOM DES CALL CENTERS

Les opérations en Business Process Outsourcing (BPO) sont largement dominées par les call centers. Depuis 2005, plus de 85 entreprises, avec une accélération au cours des trois dernières années, ont investi ce créneau dont le numéro 1 mondial : Téléperformance (installation en 2016) et qui côtoie entre autres CCA International, EazyCo, Webhelp, Outremer Telecom.

IIIIIIII Nombre de call centers créés entre 2005 et septembre 2016



Source EDBM



MADAGASCAR : À L'HEURE DE L'E-RÉVOLUTION

Des activités, à la pointe des nouvelles technologies, ont pu être développées telles que : création de sites web, de logiciels, d'applications mobiles, de traitement de données de diverses natures. Différents services digitaux ont également vu le jour comme la comptabilité ou la télémédecine.

Plusieurs domaines d'activités sont en voie de développement ou peuvent être développés par des opérateurs locaux ou étrangers :

- Parcs technologiques,
- Usines de fabrication et d'assemblage de composants électroniques,
- Unités de montage d'ordinateurs et d'équipements de télécommunication,
- Structures de développement d'applications mobiles à forte valeur ajoutée,
- Structures d'intégration de solutions de haute technologie,
- Sociétés de télé services (centres d'appels, télémarketing, télé saisie, …),
- Sociétés de consulting filiales des multinationaux leaders mondiaux,
- Centres de formation certifiant sur les technologies et les standards internationaux en matière de développement d'applications, d'audit de système d'information, d'audit sécurité, de gestion de projet, …

Avec ses 200 ingénieurs diplômés par an, Madagascar a vocation à devenir un vivier de start-ups. Depuis ces dernières années, l'EDBM observe que les développeurs locaux sont très convoités et reconnus pour leurs talents et leur créativité.

A l'heure actuelle, la start-up la plus populaire, et qui rencontre un vif succès à l'international, est Lomay Technology. Cette dernière a conçu le premier jeu vidéo 100% malgache : Gazkar (jeu de courses en 3D). Cette start-up, qui a donné un premier aperçu de son gameplay en 2014, est spécialisée dans le développement des applications web et mobiles (Android et iOS) et modélise des objets en 3D animés. A part le développement de jeu, Lomay va également travailler sur la publication d'applications orientées sur la productivité d'ici la fin de l'année. Ces applications utiliseront les dernières avancées en matière de technologie comme l'intelligence artificielle qui est de plus en plus utilisée sur les applications modernes. Selon Mathieu RABEHAJA et Tsilavina RAZAFINIRINA, co-fondateurs de Lomay Technology, *« Madagascar a beaucoup d'atouts pour devenir un vivier à start-up. Parmi ces atouts, non seulement Madagascar possède une population très jeune de plus en plus intéressée par les NTIC mais aussi l'accès à l'internet y a été grandement facilité ces dernières années. Et qui de mieux pour apporter de l'innovation pour la naissance des start-ups de demain que de jeunes esprits talentueux ayant accès à l'infinité de connaissance que regorge internet. ».*

Sur le long terme, et au regard des nombreux atouts dont dispose la Grande Île, l'objectif du Ministère des Postes, des Télécommunications et du Développement Numérique (MPTDN) est d'ériger Madagascar en Hub technologique stratégique de l'Océan indien ■





Félicité MANANJARA
Directeur Général
FCCIM

La Fédération des Chambres de Commerce et d'Industrie de Madagascar (FCCIM), qui couvre l'ensemble du territoire, est un Etablissement Public Professionnel. Son but est de représenter et développer les intérêts des entreprises, regroupées et formellement constituées, au sein des CCI (Chambres de Commerce et d'Industrie) régionales.

La FCCIM, regroupant les 24 CCI, représente les CCI au niveau national, régional et international. Ses missions principales comprennent : animation, renforcement du réseau des CCI, appui des CCI dans leur développement institutionnel et mission d'appui aux entreprises. Toutefois, ces missions demeurent méconnues par les opérateurs économiques locaux.

Cette année, est une année historique et forte pour la FCCIM/ CCI dans la mesure où pour la première fois depuis deux ans les patrons de PME et grandes entreprises se sont réunis et mobilisés pour organiser une élection visant à choisi leurs nouveaux élus consulaires. Cette consultation organisée par le Ministère du Commerce et de la Consommation est un moment charnière pour redonner de la légitimité aux représentants de la FCCIM/CCI.

A cette occasion, la FCCIM, en collaboration avec le Ministère du Commerce et de la Consommation, a jugé également nécessaire d'organiser une formation post-électorale des nouveaux élus consulaires afin de valoriser leur vision ainsi que leur rôle et missions auprès des membres « ressortissants »

Les enjeux de cette élection sont fondamentaux pour la FCCIM/CCI dans la mesure où il est attendu qu'elle insuffle un nouvel élan autour de ses activités tout en renforçant sa visibilité tant dans le paysage économique malagasy qu'au niveau international afin d'être la courroie de relai permettant de contribuer au développement économique inclusif local, national et international.

Lot IVR 42 Espace Conquête
Antanimena-Antananarivi (101)- MADAGASCAR
Tel : +261 20 22 213 22
E-mail : federationcci@gmail.com



Mahazava *«qui éclaire»*
Christian Randriam,
fondateur

Interview

MAHAZAVA LANCE UN KIT SOLAIRE EN LEASING.
En 2017, la start-up, qui a conçu un kit solaire assorti d'un système de paiement innovant, a reçu le prix du public Qwant de la start-up africaine de l'année. Rencontre avec son fondateur, Christian Randriam.

Comment vous est venu l'idée de créer un kit solaire ?

Tout est parti d'un constat assez alarmant : à Madagascar, 85% de la population n'a pas accès à l'électricité. En milieu rural, ce chiffre avoisine les 95% ; sans doute un des plus faibles taux d'électrification au monde.
De là notre kit solaire est né : une solution énergétique destinée à remplacer l'usage des bougies et des lampes à pétrole dont les émanations de gaz sont une cause directe de mortalité. Grâce à notre kit, il est possible de s'éclairer, charger son téléphone ou même son ordinateur portable depuis chez soi, sans le moindre dégât collatéral.

Quel est votre avantage comparatif par rapport à d'autres kits solaires existant sur le marché ?

Notre approche financière demeure l'aspect le plus disruptif par rapport à ce qui se fait déjà sur le marché à Madagascar. Elle repose sur le constat qu'un paiement en une seule fois d'un équipement solaire est une barrière à l'achat pour notre cible clientèle. Partant de ce constat, notre objectif est de permettre au bénéficiaire de profiter de l'usage du kit solaire et de ses équipements, et d'en devenir acquéreur par des paiements réguliers pour de faibles montants (autour de $0.25 par jour). Le bénéficiaire rembourse son équipement solaire par l'achat de « crédits énergie » en payant à distance via l'un des trois opérateurs de monnaie mobile présents à Madagascar. Ces crédits énergie permettent une utilisation du dispositif sur une durée déterminée (prépaiement), et ce dernier devient la propriété du bénéficiaire au bout d'une durée de paiement s'échelonnant jusqu'à 4 ans selon les capacités financières de nos clients.
Nous avons également tenu à nous démarquer sur le plan technologique, en mettant l'accent sur la R&D. Les composants utilisés dans notre kit sont à la pointe des nouvelles technologies et ont été conçus pour durer, ce qui nous différencie des produits actuellement proposés sur le marché.

Quelles sont vos perspectives de croissance sur les moyen et long termes ?

Nous menons actuellement une phase pilote dans plusieurs régions de Madagascar. Depuis l'obtention du prix Qwant, nous avons été contactés par plusieurs fonds d'investissements ou business angels. Une première levée de fonds nous permettrait de consolider nos bases et de commencer une phase commerciale de grande envergure afin d'affiner nos process d'assemblage et de distribution dans un pays quasiment dénué d'infrastructures.
D'ici 2023, et considérant les défis à relever, nous souhaiterions avoir distribué 500 000 kits solaires, ce qui bénéficierait directement à 2,5 millions de personnes. Si d'autres marchés nous attirent, notre priorité reste Madagascar.

info : Le kit comprend

- 1 panneau solaire 50w
- 4 ampoules LED haut rendement lumineux
- 1 chargeur de téléphone universel
- 1 boitier de contrôle sécurisé avec une batterie lifepo4 dernière génération (facilement recyclable)
- 1 module GSM intégré
- 1 TV LED avec décodeur TNT intégré (en option)

- Autonomie : de 8h uage maximum de la batterie et 50h à usage minimal
- Temps de recharge : 4h



LES INFRASTRUCTURES : LEVIER DE CROISSANCE DES ACTIVITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES

Le développement d'infrastructures de transport structurantes et intégrées constitue un défi majeur pour le gouvernement malgache. L'enjeu : rénover, adapter, moderniser le secteur au service du capital productif

Construction d'infrastructures pour l'exploitation de sables d'ilménite à Fort-Dauphin.

LE DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU ROUTIER RESTE UN DÉFI MAJEUR POUR MADAGASCAR

Considérant des questions de rationalisation des coûts, le transport routier demeure à Madagascar le moyen de déplacement le plus usité. Selon l'EDBM, le réseau routier combine un linéaire total d'environ 32.000 km. Ce réseau se répartit comme suit : 11.862 km de routes nationales (RN), 12.250 km de routes provinciales et environ 7.500 km de routes communales. Par rapport à la superficie du pays, la densité de ce réseau est très faible, et son état dégradé. De nombreuses zones sont confrontées à des difficultés d'accessibilité, situations qui peuvent être aggravées durant la saison des pluies. Seuls 12.000 km (un peu plus d'un-tiers) de route peuvent être empruntées toute l'année et 4.074 km (un peu plus de 10%) sont goudronnées. La mauvaise maintenance - tandis que certains tronçons connaissent des dommages liés aux tempêtes et cyclones tropicaux - couplée à un sous-investissement chronique ont entraîné une perte moyenne estimée entre 300 et 1.000 km de route par an entre 1970 et 2000. La crise 2009-2013 a concouru à l'aggravation de la situation.
Dans les secteurs ferroviaire, maritime et aérien, les mêmes bilans sont tirés.

LE CADRE DE LA RELANCE DÉVELOPPEMENT DE STRATÉGIES IDOINES ET INTÉGRÉES

« Manager une Administration au service de l'intérêt public en favorisant un réseau de transport sûr et sécuritaire, efficace et respectueux de l'environnement et s'inscrivant dans une politique de développement durable » .

Conformément à la PGE et aux documents d'orientation stratégique du PND et de la PMO, le gouvernement élu en 2013 a décidé de prioriser ce secteur transversal qui permet de conforter le cadre d'un développement intégré. L'objectif est, tout à la fois, d'augmenter les capacités de circulation sur l'ensemble du territoire, indépendamment des saisonnalités, mais également de stimuler les plates-formes économiques en leur offrant des infrastructures adéquates et performantes pour l'exportation de leur production. Un plan séquencé et chiffré a été mis en place, selon le Directeur Général des Infrastructures et des Projets Présidentiels. Il s'agit d'une part de réhabiliter le parc existant reliant les capitales de provinces et, d'autre part, de désenclaver les régions à fortes potentialités qui permettront de générer des bénéfices productifs.

LES SOURCES DE FINANCEMENTS

Le ministère des Travaux Publics (MTP) a établi un programme d'investissement routier sur quatre ans, évalué à 2 milliards USD, soit 3% du PIB. En décembre 2016, la CBI (Conférence des Bailleurs Internationaux) s'est engagée à débloquer pour ce secteur 676 millions USD. 573 millions USD serviront à la réfection des routes ; 22 millions USD à la construction d'ouvrages d'art et d'équipements (exemple pont) ; et 81 millions USD à la construction de dessertes intersectorielles. Afin de compléter ce dispositif, et au regard de la somme des fonds recherchés, la loi sur les PPP (partenariats public-privé) a été adoptée en février 2016 et permet d'élargir le panel des stratégies de financements. Les différentes sources de fonds sont gérées et allouées, suivant le calendrier prévisionnel, par le Fonds d'entretien routier (FER).

PRÉSENTATION DE QUELQUES PROJETS

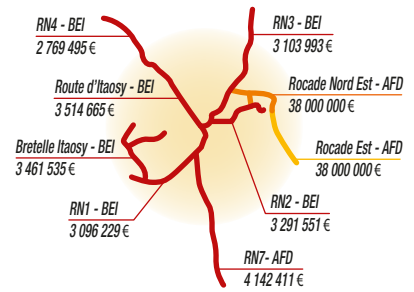
- **Réhabilitation de trois types d'infrastructures sur la Côte Est**

 Il s'agit de réhabiliter : la ligne ferroviaire (Fianarantsoa Côte Est), le canal de Pangalane et le port de Manakara. Ces trois infrastructures combinées permettent le désenclavement d'un hinterland à très forte potentialité économique et doivent favoriser l'évacuation de produits de rentes comme le clou de girofle, le poivre, le café et autres épices ainsi que des fruits (litchi, orange, banane) en abondance dans cette région.

Projets en perspective 2017



ZOOM ANTANANARIVO



Des centaines de villageois devraient profiter de ce projet et voir leurs conditions de déplacements facilitées.

- **Projets de réhabilitation des ports**

Madagascar dispose de 17 ports dont 6 sont ouverts aux trafics internationaux : Antsiranana, Toamasina, Ehoala, Tuléar, Mahajanga, et Nosy-be. Certains sont concernés par des projets d'extension étant entendu que la conteneurisation des marchandises est actuellement prépondérante dans le secteur maritime.

- **Extension port de Toamasina en partenariat avec la JICA (agence japonaise de la coopération internationale)**

- Réaménagement d'une nouvelle aire de stockage de conteneurs Extension du brise-lame sur une longueur de 345 m
- Construction d'un nouveau quai de 325 m de longueur et pouvant accueillir des navires calant - 14 m de profondeur
- Approfondissement des quais existants jusqu'à -14 m
- Construction de nouvelles routes pour les vraquiers et d'une route pour les camions à l'entrée du port.
- Installation de nouveaux équipements

Le taux de croissance du volume de trafic des marchandises conventionnelles pour le port de Toamasina devrait avoisiner le million de tonnes en 2020, selon les estimations de l'EDBM.

- **Le chantier du port Ehoala : la construction d'un hub dans l'Océan Indien**

Le Parc Ehoala est un des premiers parcs industriels mis en place à Madagascar suite à un Partenariat Public-Privé impliquant, d'une part, Rio Tinto et sa filiale Port d'Ehoala SA, et d'autre part, l'Agence Portuaire, Maritime et Fluviale de Madagascar (APMF) et le Projet Pôles Intégrés de Croissance (PIC). Cette zone de plus de 400 ha a été mise en concession par l'APMF à Port d'Ehoala SA pour une durée de 40 ans et a vocation à accueillir des opérateurs privés, locaux ou internationaux. Le Parc Ehoala présente des atouts uniques pour les investisseurs :

- Il est adjacent au Port d'Ehoala, aujourd'hui, deuxième port en eaux profondes de la région Océan Indien, doté d'infrastructures et d'équipements modernes, certifié ISO 9001 et 14001 et répondant à la norme de sûreté ISPS (International Ship and Port Security).
- Situé sur l'une des principales routes maritimes internationales, le Port d'Ehoala a vocation à devenir un des principaux hubs de la région Océan Indien, à l'heure où plusieurs des ports régionaux sont relativement saturés.
- Localisé à 10 minutes de l'aéroport international de Fort-Dauphin, le Parc Ehoala se trouve ainsi au milieu d'une plateforme logistique air-mer.
- L'arrière-pays de Fort-Dauphin, enfin, recèle d'énormes ressources naturelles et de potentiels largement inexploités que ce soit dans le secteur agricole, halieutique, élevage, minier ou touristique.

- **Mise aux normes d'aéroports internationaux**

Madagascar possède 44 aéroports. La rénovation de l'Aéroport d'Ivato et de l'Aéroport de Nosy Be-Fascène ont débuté officiellement en juin 2017 et sont gérées par le consortium Ravinala Airports.

- **Ivato**

Dans un premier temps, ce qui a d'ailleurs été déjà réalisé pour l'accueil du sommet de la Francophonie en novembre 2016, le tarmac d'Ivato a été rallongé de plusieurs centaines de mètres, permettant d'accueillir des avions gros porteurs, dont les Airbus A-380.De nouveaux bâtiments seront construits d'une superficie de 17500m² devant permettre l'accueil de 1,5 million de passagers par an. Les travaux devront être achevés mi-2019.

- **Nosy Be-Fascène**

Pour l'aéroport de Nosy Be-Fascènele terminal existant sera rénové et la piste renforcée. Des travaux pour la création d'une station de traitement des eaux usées et une remise aux normes des incinérateurs pour le traitement des déchets seront effectués ■

RioTinto

PORT d'EHOALA MADAGASCAR



PORT D'EHOALA : PÔLE DE DÉVELOPPEMENT DU GRAND SUD DE MADAGASCAR

Le Port d'Ehoala, dont l'ouverture a été officialisée en juillet 2009, remplace l'ancien port de Toalagnaro. Ses structures d'accueil ont d'ores-et-déjà permis de multiplier par deux le trafic maritime en moins de deux ans d'activité.

UNE SITUATION GÉOSTRATÉGIQUE UNIQUE

Plus de 20 000 lignes maritimes transitent à proximité des côtes de Fort-Dauphin chaque année. Le port d'Ehoala, en eau profonde reliant la SADC à l'Asie, offre des avantages uniques : Madagascar, 4ème plus grande île du monde, est à 400 km des côtes africaines et 900 miles nautiques permettent de relier Fort-Dauphin à Durban. La Région d'Anosy où il est implanté, d'une surface de 26 000 km2, offre, par ailleurs, de réelles potentialités de développement agricole, sans compter ses atouts touristiques comme le ballet des baleines à bosse, de juillet à septembre.

UNE CAPACITÉ D'ACCUEIL IMPORTANTE

Le domaine portuaire bénéficie d'une zone de 400 ha en gestion privée permettant le développement d'Activités Portuaires et d'Activités Industrielles.

SES ATOUTS MAJEURS :

Approvisionnement en eau et électricité :

- Proximité de l'aéroport
- Zone sous douane
- Potentiel de transbordement pour toute l'île et l'Afrique australe
- Productions locales à valoriser possiblement sur place (Industrie de transformation)
- Service d'aide à l'export : transitaires et prestataires de services.

LES RICHESSES DE LA REGION D'ANOSY

- Secteur halieutique (pêche et aquaculture)
- Secteur de l'élevage diversifié (ovins, bovins, caprins, porcins, volailles)
- Richesses touristiques et biodiversité unique au monde
- Secteurs productifs exportateurs à développer : litchis, baies roses, cacao, girofle, plantes médicinales, produits forestiers, etc.

L'émergence de la zone de Fort Dauphin comme pôle dynamique de croissance grâce à l'installation conjuguée du projet QMM, du port en eau profonde d'Ehoala et au développement des activités touristiques, permet à la Région d'être érigée en centre industriel et de consommation névralgique, capable d'entraîner dans son sillon l'économie du Sud de la Grande Île.



TOURISME : L'ÎLE AUX TRÉSORS

Les autorités malgaches, décidées à promouvoir leur capital naturel, favorisent l'essor de l'industrie touristique.

MADAGASCAR : UNE EXPÉRIENCE SENSORIELLE

Madagascar dispose d'un capital touristique hors-normes soit 5 000 km de littoral qui abrite d'immenses lagons ourlés de plages de sable blanc, des criques vierges, des lagunes, des mangroves à fleur d'eau qui contrastent avec la verticalité et la majestuosité des allées de baobabs (dont l'île recense la plus grande diversité au monde). Dans l'intérieur des terres, du Nord au Sud, des reliefs montagneux, des massifs volcaniques laissent place à des plateaux granitiques et des paysages de savanes

Les archipels de Nosy Be sur la côte nord et de Nosy Boraha à l'est ont les faveurs des touristes balnéaires. Nosy Boraha est un lieu particulièrement prisé par les plongeurs.

A ce tourisme balnéaire qui permet, à loisir, d'alterner farniente, surf, voile, balade, s'ajoute la possibilité de jouir des parcs nationaux et des aires protégées. L'écotourisme est en plein essor et ses arguments sont plutôt convaincants. La Grande île affiche une endémicité de 89% pour les plantes (baobabs, orchidées, cactus…) et 92% pour les espèces mammifères. Madagascar est l'unique habitat des lémuriens, petits singes à longue queue héros des films d'animation d'Eric Darnell et Tom McGrath. Elle est classée 1er pays en Afrique en termes de biodiversité (Banque Mondiale, GEF).

	Nombre d'espèce recensées	Nombre d'espèce endémiques	Taux d'endémicité (%)
Amphibiens	179	176	98
Reptiles	363	326	90
Oiseaux	266	135	50
Mammifères	140	135	97
Invertébrés	868	864	99,5

Source : ministère de l'Environnement, de l'Écologie et des Forêts

MADAGASCAR, C'EST ÉGALEMENT

- **Un site culturel, classé patrimoine mondial de l'UNESCO :**
 La colline royale d'Ambohimanga (2001) se compose d'une cité royale, d'un site funéraire royal et d'un ensemble de lieux sacrés. Associée à un fort sentiment d'identité nationale, elle conserve, depuis quelque 500 ans, une atmosphère de spiritualité et un caractère sacré, dans la pratique et dans l'esprit de la population. Elle demeure un lieu de culte et de pèlerinage visité de Madagascar et d'ailleurs.

- **Deux sites d'écosystème, classés également patrimoine mondial de l'UNESCO**
 - Les forêts humides de l'Atsinanana (2007) comprennent six parcs nationaux répartis le long des marges orientales de l'île.
 - La réserve naturelle intégrale du Tsingy de Bemaraha (1990). La « forêt » d'éperons calcaires, la gorge spectaculaire de la rivière Manambolo, des collines ondulantes et des pics élevés composent le relief de la réserve naturelle de Bemaraha

C'est aussi :

- **Le deuxième récif corallien au monde**
- **Un lieu unique pour observer le ballet des baleines à bosse (juillet-septembre)**

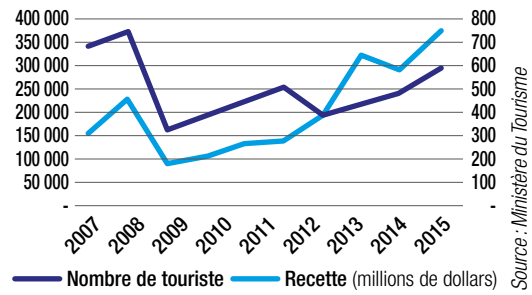
L'histoire de Madagascar est marquée, depuis l'origine de son peuplement, par l'importance des courants migratoires. Un métissage qui se retrouve aussi bien dans une cuisine riche en épices et saveurs que dans une musique reconnue pour sa diversité : musique traditionnelle, jazz, blues et variétés. En l'honneur de la richesse de cette scène musicale, Cesar Paes vient de lui consacrer son dernier film Songs of Madagascar, sorti en salles le 21 juin 2017. Côté artisanat, les touristes pourront se laisser tenter par nappes, broderies, vanneries ébénisteries, soie et/ou bijoux en cornes de zébu.



UNE FRÉQUENTATION EN AUGMENTATION

« Magique », « magnifique », « époustouflant » ce sont là les qualificatifs les plus usités par les touristes qui relatent leur expérience malgache. Et la destination gagne en notoriété. Les prévisions pour la haute saison 2017 sont optimistes. Selon les opérateurs du secteur touristiques, les hôtels situés dans les principaux hotspots affichent complets. Cette hausse de la fréquentation constatée depuis 2014 se confirme d'année en année. Avec 20% d'augmentation des arrivées en 2016, soit 293 000 touristes recensés pour des recettes touristiques de 748 millions USD, cette tendance haussière devrait se confirmer en 2017.

IIIIIIII Arrivée des touristes aux frontières et recettes



Source : Ministère du Tourisme

LA STRATÉGIE DU GOUVERNEMENT : LA DIVERSIFICATION DE L'OFFRE

Proche de la Réunion, de l'île Maurice, des Seychelles, et reconnue pour la qualité de sa vanille, Madagascar a pu intégrer les circuits touristiques des îles vanille qui consistent en l'offre de croisières entre les différentes îles.

Le développement actuel de lignes aériennes internes permet également d'envisager des séjours combinés pour jouir des différents sites de Madagascar.

LES BESOINS EN INFRASTRUCTURES D'ACCUEIL

L'objectif du ministère du tourisme est d'atteindre et de créer les conditions d'accueil pour 500 000 visiteurs étrangers à l'horizon 2019 . A cet effet, 10 000 chambres additionnelles aux normes internationales sont nécessaires. Une augmentation des investissements s'avère donc primordiale afin de répondre à cette demande croissante. L'EDBM, en sa qualité de médiateur et de facilitateur, préconise la collaboration entre les opérateurs locaux et étrangers qui permet de pallier l'absence de disposition pour l'accès à la propriété foncière. Ce type de partenariats (privé-privé) permet, en outre, de protéger les investissements. Fruit de leur collaboration, les groupes Andilana (Espagne) et Filatex (Madagascar), les groupes Rajabali (Madagascar) et Accor (France) ont, par exemple, construit et ouvert des hôtels à Antananarivo. L'intérêt de grands groupes hôteliers de renommée internationale, confirmé lors du salon International Tourism Fair organisé sur la Grande Ile au mois de juin dernier, semble ne pas démentir l'attractivité de Madagascar dans le secteur touristique. De nouveaux partenariats devraient être annoncés





174 chambres
12 supérieures
24 twins
Restauration 24/24
Piscine extérieure
Spa
Gym
Séminaires
Wifi haut débit
Galerie marchande
Parking sécurisé











ibis HOTELS

BP 529 - Route des hydrocarbures Ankorondrano - 101 Antananarivo - Madagascar
Téléphone : +261 32 23 555 55 - Fax : +261 20 23 555 56
E-mail : H6857-RE@accor.com
www.ibishotel.com



LE REBOND DE L'INDUSTRIE TEXTILE

Après avoir connu une période de déclin, durant les années de crise politique, l'industrie textile malgache est de retour vers une croissance positive au bénéfice des carnets de commandes, de l'emploi et du PIB.

UN SECTEUR À NOUVEAU EN PLEIN ESSOR

Les contextes national et international sont extrêmement favorables au développement de l'industrie textile. Le retour de l'ordre constitutionnel a permis la réintégration du pays dans le programme AGOA (African Growth and Opportunity Act), accord commercial préférentiel facilitant les exportations des pays africains vers les Etats-Unis, qui se veulent être un des premiers pays d'importation des textiles malgaches . Après la période sombre (2009-2014) ayant entraîné la fermeture d'une centaine d'entreprises textiles exportatrices et la suppression de dizaines de milliers d'emplois, la reprise est là. Plus de 35.000 emplois ont déjà été créés ou rétablis en 2016, et suivant les analyses prospectives le secteur devrait recouvrir 200 000 emplois d'ici 5 ans. « Nous en sommes au quart [de l'objectif fixé], a déclaré le Président RAJAONARIMAMPIANINA, mais nous devons aller plus vite. Madagascar est résolument engagé à promouvoir les investissements dans le domaine du textile, favorisant par la même occasion la création de richesse et d'emplois » .

Cette embellie est également due à un reclassement de la Chine. Première productrice mondiale de textile, elle se concentre désormais sur son marché intérieur. Ses produits commencent, par ailleurs, à être moins compétitifs en raison de la hausse de la masse salariale. « Cette année (2016), nous avons réussi à toucher le marché américain, et nos carnets de commandes sont plus que jamais pleins, se réjouit Frédéric Wybo, directeur général d'Ultramaille. Les perspectives sont très bonnes, car la Chine n'est plus très compétitive dans ce domaine, et tout le monde se tourne vers Madagascar » .

UN PROJET AMBITIEUX EN GESTATION : TEXTILE CITY

C'est dans ce contexte qu'a été organisée, début novembre 2016, la 7e édition du salon de l'habillement et du textile, plateforme de rencontres pour les grands industriels africains du textile, labellisé Origin Africa. Le Président RAJAONARIMAMPIANINA a profité de cette occasion pour dévoiler le projet de Textile City : une Zone Economique Spéciale (ZES) dédiée à l'industrie du textile . Cet espace aménagé de qualité internationale et desservis par/à proximité des infrastructures principales de transport et/ou d'expédition (la nationale 44, nouvelle autoroute Antananarivo-Toamasina, ligne ferroviaire, nouveaux aérodromes/aéroports, port de Toamasina, etc.) sera dédié au développement de 80 à 100 grandes entreprises et PMEs dans le cluster Textile/Habillement et à des services connexes/d'appui ■

FISCALITÉS MODE D'EMPLOI

L'industrie légère est régie par les lois sur les Zones et Entreprises franches (ZEF). Dans le cas du développement d'une industrie textile dans une ZES les avantages comparatifs devraient être encore plus attractifs. L'arsenal législatif reste, toutefois à ce stade, en cours de négociation, et le nouveau code devrait paraître avant la fin de l'année 2017.

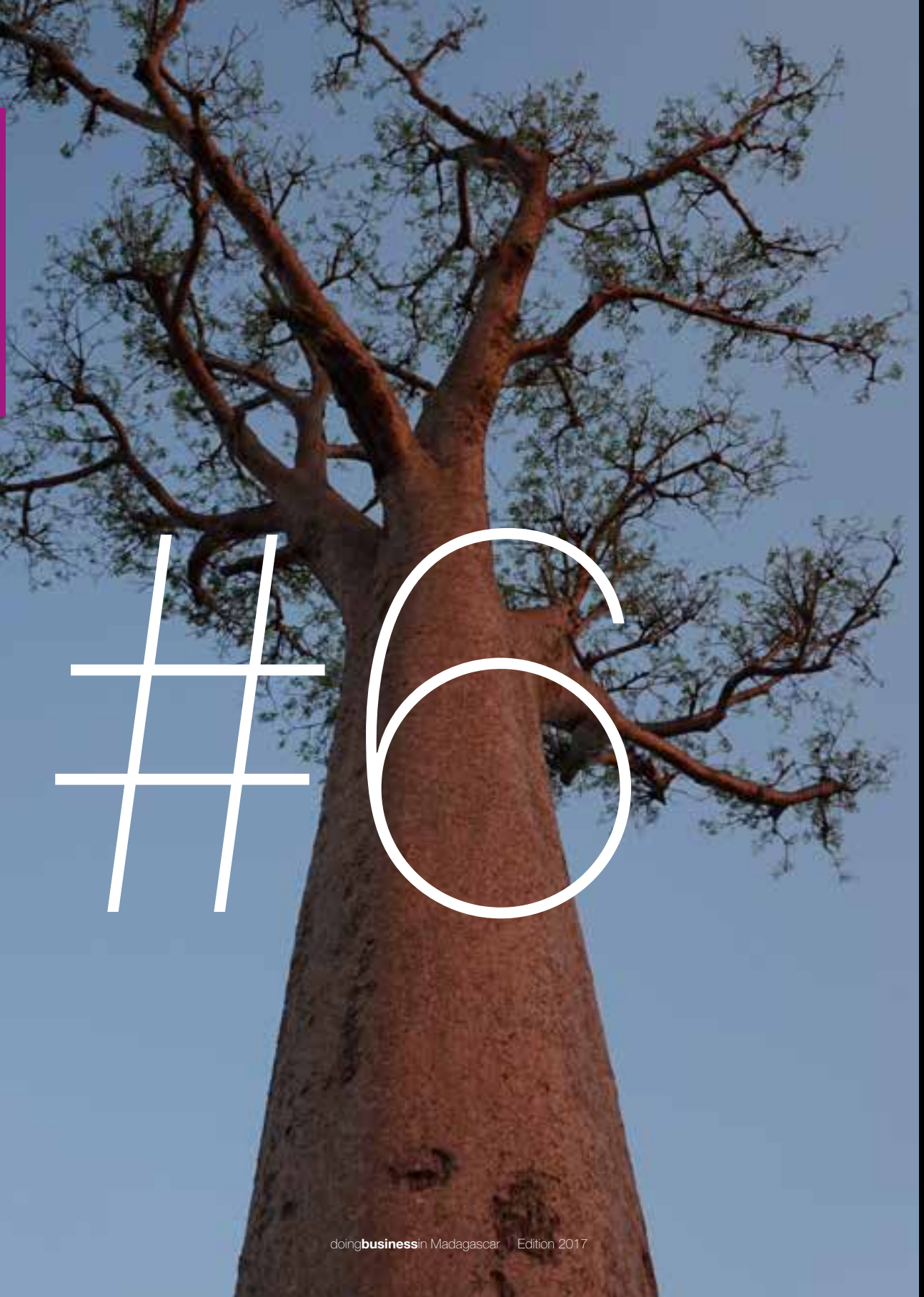


NET DOLUTE OMNITIATUR ANT PORES MINUM EXCEPUDAM IMINCIPICIT PERES

audae officim repe niet essumquia di ommolor ectotas que cum fuga. Re aut ipicipis aria aspelig enienis quasseque prepra inci doloren tibustia dolor aut que sustibus eum aut fugia dolupicit untis qui desed minctas nem ducidundi beaqui ressinciur, sim quiandio corum fugitae cuptatus, quodita quid est laut essi nonsequatur? Epernati rempore pelectam fugitiis expliquae sus ducilit atumqui tem quiatur aut dolupit, cum am aditias itaquae. Ces endande lic tecust eate parcid enisimped molo milia doleseq uamus, ommod eatibus nonserum cum in provitaquiam excest, venis qui berspit volupta volupta consequ asinusc iumquid endis dolupta preperc imincipiet atus et, cullorro omnietus, conseque eatiorpor alignamet omnimusamus eatet eossin cus ape cum venducilla iusdae paritio venimin ciendebis delit il moluptatium ut quisit quos molupta simus eum rem. Elecusci rem ut quatet od qui cum aut et que omnis ipsunt qui occae cones alitat et alicietur assenda ndusam, quatusdam fugitat iuntis moluptas vitias et quatem esciate porio qui sin prorepeperior aut perferum et lam arum facipitatias sundem aces a dolorendae sum, tem. Ut laut laborro restrum se qui beatiam quas aut ad quias doluptatatem dollest laut asi untibustio cus que quiae dolenim agnihil laborep eliquia volorehendi omnimus re landam unt pelitem possit que pedi nonse niatiis quat.

FLEXKNIT
KNITWEAR
en attente





#6

MADAGASCAR PRATIQUE

Premiers pas à Madagascar - Infos pratiques >>> 96



PREMIERS PAS À MADAGASCAR

SE LOGER – PRATIQUE

Incontournable avant toute installation, la fréquentation des plateformes d'expatriés qui relayent des informations pratiques ainsi que des retours d'expérience. Le site suivant devrait répondre à toutes vos interrogations : **www.expat.com/fr/guide/afrique/madagascar**

Dans le cadre d'un voyage d'affaires ou d'une prospection avant installation, il vous est conseillé d'aller à l'hôtel. Le lien **http://www. hotels-restaurants-madagascar.com/annuaire-des-hotels/** vous permettra de réserver votre chambre dans la ville souhaitée.

INSTALLATION PONCTUELLE OU DÉFINITIVE ?

Le prix de l'immobilier est attractif, de nombreux types de biens sont disponibles en location. Pour ce faire, des agences immobilières peuvent vous aider dans vos recherches.
Vous pouvez également consulter les petites annonces sur les sites suivants :
www.moov.mg
www.sobika.com
www.orange.mg

COÛT DE LA VIE

Le coût de la vie est très bas à Madagascar. Veuillez trouver ci-joint, un tableau de vos principales dépenses :

Estimation par personne	Budget moyen	Budget élevé
Location de voiture pour une semaine avec essence ou l'équivalent de 400 km en taxi	400 €	550 €
Hébergement (2 à 3 étoiles) par jour / personne	20 €	30 €
Restauration / jour / personne	8 €	12 €
Activités / visites par jour / personne	4 €	8 €

Le budget élevé correspond à la haute saison ou à des prestations haut de gamme

CHANGE

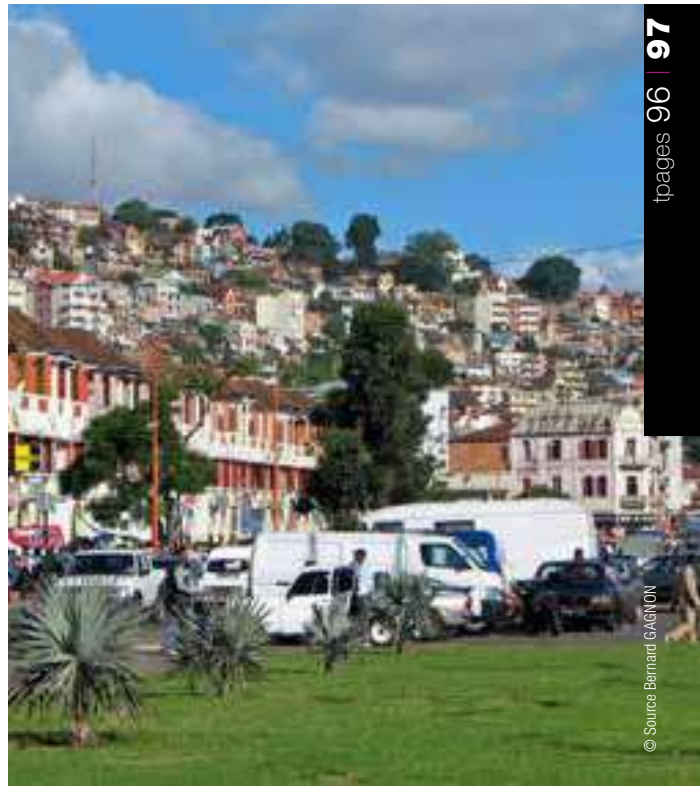
Depuis novembre 2004, le franc malgache a disparu, cédant sa place à l'ariary. 1 euro est égal à 3400 ariary environ (août 2017) mais le cours de l'Ariary varie très rapidement.

Euro (EUR) 3 404,90Ariavy
Dollar Americain (USD) 3 054,04 Aviary
Livre Sterling (GBP) 3970,40 Aviary
Franc Suisse (CHF) 3 970,04 Aviary
Rand South Africa (ZAR) 222,70 Aviary
Japan Yen (JPY) 30,28 Aviary
Dollar Canadien (CAD) 2 322,82 Aviary

ECOLE, SCOLARISATION

Le réseau des établissements à programme d'enseignement français à Madagascar (REFM) regroupe les établissements figurant sur l'arrêté annuel publié par le Ministère français de l'Education Nationale. Cet arrêté fixe, chaque année, la liste des établissements scolaires français à l'étranger qui sont reconnus comme satisfaisant aux conditions prévues par les articles du Code de l'Education relatif aux établissements de l'étranger. La scolarité accomplie par les élèves dans ces établissements est assimilée à celle effectuée en France dans un établissement d'enseignement public, en vue de la poursuite des études et de la délivrance des diplômes. Il existe également une liste d'établissements conventionnés et partenaires tant à Antananarivo que dans les provinces.
Informations pratiques : **https://mg.ambafrance.org**
Des établissements anglophones existent également à Antananarivo comme l'American School ou la British School.

+ d'INFOS :
http://www.diplomatie.gov.mg
www.diplomatie.gouv.fr



© Source Bernard GAGNON

Avenue de l'Indépendance

HÔPITAUX

Grâce au site HospitalBy (**http://www.hospitalby.fr/hopital-madagascar/)** vous pourrez identifier l'hôpital le plus proche de votre lieu de résidence. En cas de pathologies, vous aurez la possibilité d'y être suivi. Pour toute urgence, deux possibilités s'offrent à vous : aller dans une clinique privée ou solliciter un transfert sur un centre hospitalier spécialisé à La Réunion, à l'île Maurice ou en France.

Numéros d'urgence
- DIEGO SUAREZ :
 Hôpital militaire :
 + 261 34 14586 41
 + 261 34 14586 42
 + 261 34 14586 45 (entrées)
 + 261 34 15586 51 (médecin chef)
- TAMATAVE :
 Hôpital : + 261 20533 20 18 / 53 320 21
- ANTANANARIVO :
 Hôpital Soavinandrina (hôpital militaire) :
 + 261 20 23397 51



CLIMAT

À cause de la géographie de l'île, le climat de Madagascar est très variable. Généralement, il y a deux saisons à Madagascar : une saison des pluies très chaude de Novembre à Avril, et une saison sèche plus fraîche de Mai à Octobre.

RELIGION

Les Malgaches sont en majorité chrétiens, musulmans et bouddhistes. Ils pratiquent aussi le culte des ancêtres. De nombreux interdits (fady) régissent la vie quotidienne.

LISTE DES JOURS FÉRIÉS :

- 1er janvier
- Lundi de Pâques
- 29 mars (commémoration des martyrs de l'insurrection de 1947)
- 1er mai
- 25 mai (Jour de l'Afrique)
- Jeudi de l'Ascension
- Lundi de Pentecôte
- 26 juin (Fête de l'Indépendance)
- 15 août
- 1er novembre
- 25 décembre

VIE CULTURELLE

L'Institut français reste un lieu de référence. Il offre au public une programmation réunissant des propositions artistiques, scientifiques, littéraires et intellectuelles variées : spectacles vivants, cinéma, arts plastiques et visuels, conférences et débats d'idées, rencontres avec des chercheurs…L'agenda des activités est disponible sur : **http://www.institutfrancais-madagascar.com/**

Pour les anglophones, l'American center invite à une immersion complète dans la culture américaine. Médiathèque exhaustive, centre informatique équipé, auditorium sont à la disposition du public. Plus d'informations sur : **www.facebook.com/americancenter.mg/**

En pratique :

- **Electricité**
 Le courant est du 220 volts, 50HZ.
 Les prises utilisées sont rondes à deux broches.
- **Fuseau horaire :**
 L'heure officielle de Madagascar est l'heure GMT +3
- **Communications :**
 Code pays pour internet : .ma
 Code pays pour le téléphone : +261
- **Langues officielles :**
 Le malagasy est la langue officielle du pays, mais la langue française largement enseignée, est la principale langue utilisée à Madagascar pour le commerce et les affaires

bloc note

greenyellow
smart energy solutions



VOTRE PARTENAIRE POUR FAIRE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE **UNE CRÉATION DE VALEUR PARTAGÉE.**

Cosmic - Photos: DR.

→ Solaire photovoltaïque

Valorisez vos espaces et réduisez vos charges énergétiques, en produisant de l'énergie renouvelable sur vos sites.

- **115 centrales en toitures et ombrières de parking,** développées, construites et en exploitation.

+de120 MWc de puissance installée

+ de 600,000 m² équipés

- **5 centrales** au sol en cours de construction

Entre 2 et 20 MWc de puissance installée

→ Efficacité énergétique

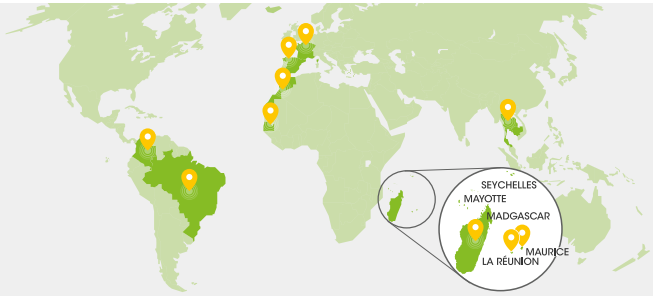
Réduisez durablement vos consommations d'énergie.

- **1 000 CPE en exploitation dont 40%** à l'international.

500 GWh d'économies garanties générées

45 M € d'économies par an

GreenYellow est un Energy Manager de premier plan, présent en France et à l'international :



Implantations GreenYellow